S/PV 8671 **Nations Unies**



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

Provisoire

8671^e séance Jeudi 21 novembre 2019, à 10 heures New York

Présidente: (Royaume-Uni de Grande-Bretagne

et d'Irlande du Nord)

M. Matjila Membres:

> M. Schulz

M. Pecsteen de Buytswerve

Chine M. Wu Haitao

Côte d'Ivoire..... M. Ipo M. Barkin Fédération de Russie..... M. Repkin France.... M. Michon

Mme Mele Colifa

M. Syihab Koweït M. Alotaibi M. Duclos M^{me} Wronecka Pologne.....

M. Singer Weisinger

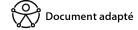
Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2019/884)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2019/884)

La Présidente (parle en anglais): Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie; M^{me} Halima Ismail Ibrahim, Présidente de la Commission électorale nationale indépendante somalienne; et M. Osman Moallim, Directeur exécutif du Somalia Youth Development Network.

M. Madeira et M. Moallim participent à la présente séance par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/884, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

J'appelle également l'attention de mes collègues sur le fait que nous avons beaucoup à faire ce matin et que des consultations sont également prévues. Il serait donc apprécié que les délégations et les orateurs respectent le temps imparti.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (parle en anglais): Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. J'ai l'honneur de faire rapport au Conseil aujourd'hui sur la situation en Somalie.

Je voudrais tout d'abord saluer les progrès importants accomplis en Somalie au cours des 10 dernières années. Je citerai notamment la mise en place d'institutions nationales et au sein des États membres de la fédération, la réalisation d'importants gains militaires contre les Chabab, le renforcement de la croissance économique et l'amélioration de la gestion du secteur public. Les Somaliens, comme leurs partenaires et amis internationaux, veulent que ces progrès soient consolidés en 2020 et, en fait, qu'ils soient irréversibles. J'ai le plaisir de confirmer un certain nombre de nouvelles avancées enregistrées depuis mon précédent exposé au Conseil il y a trois mois (voir S/PV.8601).

La Somalie reste sur la voie de l'allégement de la dette, ayant reçu des évaluations favorables du Fonds monétaire international et un solide appui de ses créanciers. Un nouveau plan national de développement a été adopté par le Gouvernement en septembre; il permettra d'orienter les programmes des partenaires internationaux. Les contingents de l'Armée nationale somalienne ont conservé le territoire qu'ils avaient repris aux Chabab au début de l'été dans la région du Bas-Chébéli. Sur le plan diplomatique, le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et son homologue kényan, le Président Uhuru Kenyatta, se sont rencontrés la semaine dernière et ont annoncé leur intention de normaliser les relations bilatérales qui avaient été tendues depuis février. Pour stimuler les perspectives de nouvelles avancées en 2020, le Gouvernement somalien a accueilli les 1er et 2 octobre le Forum de partenariat sur la Somalie, qui a défini les priorités essentielles pour 2020 et fixé des objectifs et des calendriers spécifiques dans un cadre de responsabilité mutuelle convenu avec les partenaires.

La réalisation de l'ambitieux programme pour 2020 nécessitera un degré élevé de consensus politique. Cela suppose un dialogue et un compromis entre l'administration centrale et les États membres de la fédération, entre les branches exécutive et législative du Gouvernement, entre les détenteurs actuels de postes et ceux qui ne sont plus au pouvoir, et entre l'élite dirigeante et les notables, les organisations de la société civile et les groupes de femmes et de jeunes qui donnent la parole à tant de Somaliens. Après plus d'un an sans coopération efficace entre l'administration centrale et les principaux États membres de la fédération, la situation est devenue un obstacle à l'amélioration et à la réalisation des priorités nationales importantes. Les dirigeants somaliens doivent agir d'urgence pour sortir de cette impasse dans l'intérêt de la nation.

La dynamique politique en Somalie est de plus en plus déterminée par l'accent mis sur les élections de 2020. Je tiens à souligner combien il importe que le

Parlement adopte le code électoral et les amendements à la loi sur les partis politiques avant la fin du mois de décembre. Tout retard dans cette échéance met en péril le calendrier électoral de 2020. Je félicite le Gouvernement d'avoir confirmé une première tranche de financement des coûts liés au processus d'inscription sur les listes électorales. Je félicite également le Gouvernement d'avoir nommé en septembre une équipe spéciale chargée de la sécurité des élections, qui doit maintenant commencer d'urgence son important travail.

Si ces progrès techniques sont encourageants, je dois souligner une fois encore la nécessité pour les Somaliens de parvenir à un large consensus politique sur le système électoral pour 2020. À cet égard, je me félicite vivement de la rencontre d'hier entre le Président Farmajo et ses deux prédécesseurs, et je les encourage à poursuivre ces consultations. À l'approche des élections, j'appelle les autorités à tous les niveaux à veiller à ce que l'espace politique soit préservé. Les citoyens doivent avoir le droit de s'exprimer, d'accéder aux médias, de s'organiser, de se rencontrer et de voyager pour dialoguer avec d'autres Somaliens dans tout le pays. Dans le même temps, je demande à tous les leaders politiques d'agir de façon responsable, d'éviter la violence et de protéger l'intégrité des institutions nationales.

Les Somaliens sont également très attentifs aux processus de réconciliation et aux processus électoraux au niveau des États membres de la fédération. Les efforts de réconciliation dans l'État de Galmudug sont aujourd'hui confrontés à des défis à mesure que la compétition s'intensifie au sujet de la composition du Parlement. Les tensions dans le Djoubaland résultant du processus électoral contesté du mois d'août continuent de poser des risques de violence, de divisions claniques et même d'intervention extérieure si elles ne sont pas gérées correctement. Nous demandons instamment que ces situations soient réglées par le dialogue et le compromis et avec pragmatisme.

En ce qui concerne les relations avec le Somaliland, nous exhortons les autorités de Mogadiscio et de Hargeysa à se concentrer sur les besoins de la population et à rester ouvertes aux nouvelles initiatives visant à encourager le dialogue. Les élections législatives étant également attendues dans le Somaliland en 2020, il est important que les libertés politiques et les droits de l'homme y soient aussi respectés.

Le Gouvernement fédéral s'est engagé à adopter une version révisée de la Constitution fédérale d'ici à juin 2020. Les parties prenantes et les dirigeants

somaliens doivent désormais redoubler d'efforts pour terminer la rédaction de ce document fondateur, qui doit porter sur des aspects essentiels du système fédéral, tels que la répartition des pouvoirs, la structure du gouvernement et le statut de la capitale, Mogadiscio, et garantir la représentation politique des femmes. La paix et la stabilité en Somalie exigent des institutions solides pour protéger les droits fondamentaux des citoyens et instaurer la confiance dans l'État. J'invite le Gouvernement central et les États membres de la fédération à trouver un accord sur les systèmes judiciaire et pénitentiaire et à créer la Cour constitutionnelle, la commission des services judiciaires et la commission des droits de l'homme. Entre autres mesures législatives prioritaires, j'encourage le Parlement à examiner et à adopter rapidement le projet de loi sur les infractions sexuelles.

L'insécurité demeure un obstacle majeur au progrès en Somalie. Les Chabab continuent de mener des attaques terroristes meurtrières contre des civils et des cibles militaires. En vue de déjouer les attaques à Mogadiscio, l'Armée nationale somalienne a commencé en avril, avec l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de partenaires internationaux, des opérations de reconquête du territoire des Chabab dans la région du Bas-Chébéli. Après sa précédente offensive en août, l'Armée nationale somalienne a tenu bon malgré les contre-attaques répétées des Chabab. Il faut maintenant constituer des forces supplémentaires non seulement pour poursuivre ces progrès, mais aussi pour appuyer d'autres réformes institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre du plan de transition en matière de sécurité.

Sur le plan économique, la Somalie pourrait atteindre un point de décision au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés au début de l'année prochaine. Le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération ont pleinement coopéré avec le Ministère des finances pour progresser vers cet objectif commun. Je me félicite de l'adoption par le Gouvernement fédéral du nouveau Plan national de développement. Son contenu a fait l'objet de consultations approfondies avec les États membres de la fédération et les partenaires internationaux. Les donateurs se sont engagés à aligner leurs programmes sur le Plan. Le Gouvernement et ses partenaires demeurent attachés au programme de consolidation de la paix et de développement à long terme pour le peuple, mais la Somalie continue malheureusement d'être durement touchée par des crises humanitaires. Grâce

19-37782 3/**26**

au leadership de l'équipe humanitaire du Gouvernement somalien et à la générosité de nombreux partenaires internationaux, une aide vitale a été apportée à ceux qui en avaient le plus besoin. Nous exprimons notre solidarité indéfectible avec les Somaliens touchés par les crises récurrentes.

Pour terminer, je salue le courage et la ténacité des forces somaliennes et de l'AMISOM dans leurs efforts constants pour améliorer les conditions de sécurité dans tout le pays. Je rappelle le caractère essentiel du respect des droits de l'homme dans tous nos efforts collectifs en Somalie. Je réaffirme l'importance des femmes, des jeunes et de la société civile en tant que partenaires essentiels dans la construction de l'avenir de la Somalie.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M. Swan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (parle en anglais): Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de faire à nouveau au Conseil le point sur la situation en Somalie. Prendre la parole devant le Conseil demeure un grand privilège. Je voudrais également saisir cette occasion, Madame la Présidente, pour féliciter votre pays, le Royaume-Uni, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois.

L'Union africaine est solidaire de la population de Beledweyne et de l'Etat du Hirchébéli en général, dont les moyens de subsistance ont été détruits par les récentes inondations. Les inondations ont touché un nombre considérable de personnes, dont environ 231 000 ont été déplacées. Cette tragédie aggrave les effets de l'insécurité à Beledweyne et dans ses environs, ce qui oblige un nombre important de personnes à migrer vers des zones où elles peuvent trouver refuge et assistance. Afin d'atténuer l'impact des inondations, une intervention dirigée par la Somalie est en cours, avec la participation du Gouvernement fédéral somalien, du Gouvernement régional du Hirchébéli et des Somaliens, notamment des personnalités politiques et des membres de la société civile, pour réagir à la crise humanitaire à Hirchébéli, en particulier à Beledweyne.

En collaboration avec des partenaires locaux, les troupes de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) sur le terrain ont aidé à évacuer des personnes des zones inondées – en particulier des personnes âgées, des femmes et de jeunes enfants vulnérables – vers des zones plus élevées. Les forces de l'AMISOM aident également le Gouvernement

régional à réparer les routes et les ponts endommagés par les inondations. Les partenaires humanitaires intensifient leur action, mais il reste encore beaucoup à faire. L'AMISOM fournira bientôt des couvertures, des moustiquaires et des bâches en plastique à plus de 800 familles déplacées à Beledweyne et dans ses environs. Cette action se fera dans le cadre des soins de santé que l'AMISOM et l'armée fournissent déjà dans leurs secteurs opérationnels.

Lorsque j'ai informé le Conseil de la situation en Somalie en début d'année (voir S/PV.8440), j'ai décrit ce que l'Union africaine considérait comme une source d'optimisme concernant la Somalie. Alors que l'année 2019 tire à sa fin, je tiens à dire qu'il y a encore des signes d'espoir qui émanent de la Somalie et de son peuple. Je tiens à également ajouter que ces signes d'espoir sont encore fragiles et requièrent notre attention collective continue. Dans mon exposé d'aujourd'hui, je m'emploierai à mettre en lumière ces signes d'espoir qui, s'ils sont maintenus et correctement exploités à l'approche de 2020, nous conduiront, nous et la Somalie, vers une paix et une sécurité durables.

Le Gouvernement fédéral est déterminé à maintenir et à renforcer la coopération avec les États membres de la fédération, et nous constatons que des efforts sont déployés pour apaiser les relations avec le Djoubaland et le Puntland. En effet, depuis mon exposé du mois d'août (voir S/PV.8601), nous avons été témoins de mesures louables prises par le Gouvernement fédéral en vue de parvenir à la réconciliation et au règlement du conflit dans toute la Somalie. Ce qui s'est passé hier à Villa Somalia est d'une extrême importance pour l'avenir de la détente et d'une politique inclusive dans le pays. Les dirigeants les plus hauts placés du pays ont choisi de se rencontrer pour débattre de leurs problèmes. Nous devons nous féliciter de cette évolution, continuer d'encourager et d'appuyer, de manière collective, ces initiatives somaliennes, et tirer parti de toutes les occasions pour atténuer les tensions et promouvoir l'entente.

À Galmudug, nous nous sommes félicités des efforts qui ont abouti à la réussite de la conférence de réconciliation qui s'est tenue à Dhuusamarreeb en septembre; la présence des forces de l'AMISOM a permis mieux sécuriser le cadre propice. Plus de 700 représentants issus de 11 clans sont parvenus à un consensus sur les modalités de l'unification de Galmudug. La conférence de Dhuusamarreeb est un exemple non seulement des progrès accomplis dans la réalisation d'une politique

inclusive, mais aussi de la solidarité, de la convergence positive et de la complémentarité des efforts entre l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne, d'une part, et les civils, d'autre part, pour appuyer et aider à faire progresser le processus politique dans toute la Somalie. Nous devons continuer de travailler pour que les malentendus actuels dans cet État régional soient résolus et que le processus suive et poursuive son cours. Avec le consentement de toutes les parties, les forces de l'AMISOM maintiendront leur présence à Dhuusamarreeb, y compris Ahl al-Sunna wal-Jama'a, mais nous attendons avec intérêt une issue pacifique de la deuxième phase du processus politique et demandons instamment à toutes les parties prenantes de s'abstenir de toute action qui pourrait retarder l'instauration d'une administration inclusive à Galmudug.

Nous jugeons également encourageante la dynamique engendrée par le règlement pacifique du différend clanique entre les communautés de Haraale et Huurshe, initiative dirigée par le Premier Ministre Khayre en septembre. Le Gouvernement fédéral a mené des efforts similaires dans l'État du Sud-Ouest, œuvrant en partenariat avec l'administration de cette région pour entreprendre une série de visites consultatives à Baidoa, Bay, Xuddur, Bakool et Marka afin d'aller à la rencontre des communautés locales. Ces activités de communication permettent de rapprocher les communautés locales les unes des autres, mais aussi du Gouvernement. J'en veux pour preuve l'atelier de réconciliation sociale que celui-ci a organisé en octobre à l'intention des chefs coutumiers du Sud-Ouest.

En ce qui concerne le processus de révision constitutionnelle, le Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission de contrôle parlementaire et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution continuent de se réunir, de se concerter et de mener des activités de communication. Alors que la plupart des travaux techniques sont presque achevés, l'AMISOM continuera d'appeler au dialogue et à la participation politique conformément aux engagements énoncés dans le cadre de responsabilité mutuelle de 2020, afin que le débat puisse être mené à bien et la Constitution fédérale adoptée d'ici à juin 2020.

S'agissant des préparatifs des élections, l'Union africaine constate toujours une véritable détermination de la part du sud de la Somalie à franchir ce jalon essentiel. Mais avant d'en dire davantage sur les progrès réalisés, je voudrais me féliciter de l'engagement réaffirmé par le Président Mohamed Farmajo en septembre à l'Assemblée

générale (voir A/74/PV.7) quant à la tenue des élections au suffrage universel au dernier trimestre de 2020.

Si les prochaines étapes essentielles restent l'adoption du projet de loi électorale et du projet de loi sur le pacte politique, nous ne devons pas perdre de vue ce qui a déjà été accompli. Au cours des trois derniers mois, des progrès ont été accomplis dans l'examen du projet de loi électorale, grâce au travail louable de la commission parlementaire ad hoc, composée de 15 membres, qui a achevé ses consultations avec tous les États fédérés. Nous avons également été témoins des mesures positives prises récemment en ce qui concerne la nomination d'une équipe spéciale chargée de la sécurité électorale et l'élaboration du projet commun de note de cadrage concernant la sécurité de l'inscription des électeurs au regard de la liste des sites potentiels prévus à cette fin. qui a été provisoirement approuvée. L'Union africaine continuera de collaborer avec le Gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante sur tous les aspects de la préparation des élections.

À cet égard, l'AMISOM s'est réorganisée pour mieux appuyer les préparatifs des élections. Nous disposons à présent d'une cellule électorale dédiée au sein de l'AMISOM, dont la composante Police, en coopération avec d'autres partenaires, a contribué à l'élaboration du projet commun de note de cadrage concernant la sécurité de l'inscription des électeurs, actuellement à l'examen par l'équipe spéciale chargée de la sécurité électorale.

Qui plus est, dans l'optique d'un renforcement de l'appui fourni par l'Union africaine à l'équipe spéciale, il m'est agréable d'annoncer qu'à l'issue d'une réunion tenue le 19 novembre avec le Directeur général de la Police somalienne, le général Ali Hassan Mohamed, qui assure la présidence de cette équipe, l'AMISOM apportera son concours à l'élaboration d'une stratégie de communication relative à la sécurité publique des élections. Cette stratégie s'inscrira dans le droit fil de l'appui que l'AMISOM continue d'apporter à la Commission électorale nationale indépendante en matière de sensibilisation aux élections, mettant l'accent sur une communication persuasive qui vise à asseoir et à accroître la confiance à l'égard des préparatifs en matière de sécurité avant, pendant et après les élections de 2020-2021. À cela s'ajouteront des efforts continus de coopération avec la police de proximité, dont le point focal sera d'informer la population des mesures qui seront prises pour assurer leur sécurité durant le scrutin.

19-37782 5/**26**

Les Chabab continuent de faire peser une menace sur la paix et la sécurité en Somalie, prenant pour cible les civils innocents, les installations et le personnel du Gouvernement, les forces de sécurité et les partenaires internationaux, dont l'AMISOM. Malgré la capacité de nuisance du groupe, l'AMISOM a observé une baisse de ses activités depuis le début du mois d'octobre. Nous pensons que cette situation est due à trois facteurs.

Premièrement, les partenaires ont continué de multiplier leurs attaques meurtrières contre les Chabab en 2019, notamment dans les régions du Bas-Chébéli et du Bas-Djouba. Ces attaques ont contraint les Chabab à se disperser et à se cacher là où ils ne peuvent être facilement identifiés, isolés ou pris pour cible.

Deuxièmement, avec l'arrivée de la saison des pluies en Somalie, les Chabab ont de plus en plus de difficultés à opérer le long de plusieurs grands axes d'approvisionnement. En termes réels, on a constaté une diminution du nombre d'attaques par engins explosifs improvisés et d'embuscades tendues par les Chabab.

Troisièmement, les opérations successives qui ont conduit à la libération de villes stratégiques, ainsi que les opérations mobiles de recherche et de localisation menées conjointement par les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM contre les Chabab, ont permis de repousser le groupe, le contraignant à céder davantage de territoires dans les zones clefs. Si les activités des Chabab ont globalement diminué au cours de la période considérée, Mogadiscio reste dans leur ligne de mire, malgré le renforcement des mesures de sécurité. Nous l'avons vu encore le 13 octobre, lorsque les Chabab ont tiré neuf obus de mortier dans la zone de l'aéroport international Aden Abdulle, où se trouvent les locaux de l'AMISOM et d'autres partenaires de l'ONU. Ces attaques au mortier ont fait huit blessés.

Pour en venir à la mise en œuvre du plan de transition, j'ai le plaisir d'annoncer que l'AMISOM, qui appuie les forces de sécurité somaliennes, continue d'enregistrer de véritables progrès dans ce domaine. Malgré les difficultés rencontrées dans le pilier opérationnel de la transition, l'AMISOM a mené à bien, au cours de la période considérée, certaines tâches essentielles en soutien aux forces de sécurité somaliennes, notamment la reconquête de territoires tenues par les Chabab et le transfert des responsabilités en matière de sécurité.

En août, l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes ont conjointement repris Aw Dheegle, la troisième ville stratégique du Bas-Chébéli. Aw Dheegle est toujours contrôlée conjointement par l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne. Ce succès vient s'ajouter aux précédentes opérations que nous avons menées pour reconquérir trois villes stratégiques dans le Bas-Chébéli.

Dans le cadre du renforcement des opérations militaires pendant la transition, l'AMISOM a également mené en août des opérations ciblées pour perturber les activités des Chabab à Cowsquori et Dare Salam, dans le secteur 2 de l'AMISOM. En septembre, conformément aux exigences fixées pour la transition, l'AMISOM a transféré à la Police somalienne les responsabilités en matière de sécurité à Warshiikh. La Police contrôle toujours cette ville, ce qui mérite d'être relevé.

Alors que l'AMISOM s'attache à s'acquitter de ses obligations conformément au plan de transition, les prochaines étapes consisteront à achever la reprise des villes stratégiques du Bas-Chébéli qui sont toujours occupées et à réaliser les autres objectifs prévus pour la deuxième phase du plan. À cet égard, les retards actuels sont un facteur dont il faudra tenir compte, tout comme la nécessité de combler les lacunes existantes en matière de génération de forces. Il s'agit d'un facteur central de nos efforts conjoints pour nous acquitter des tâches relevant de notre mandat en matière de défense et de sécurité. Nous devons continuer d'exercer sans relâche une pression militaire sur les Chabab si nous voulons obtenir les résultats escomptés. Le renforcement de notre capacité de collecte et de traitement de renseignements fiables et pratiques en temps voulu, ainsi que la mobilité des forces pour qu'elle puissent mener efficacement des opérations ciblées avec les éléments requis de vitesse et de surprise, conjugués à la capacité de maintenir durablement le contrôle des territoires récupérés, demeurent essentiels pour la réalisation de nos objectifs de transition tels qu'ils ont été arrêtés et approuvés par le Conseil et par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Pour ce faire, il faut déployer sur le théâtre des opérations des bataillons de l'Armée nationale somaliennes bien formés et bien équipés, appuyés par d'autres composantes des forces de sécurité somaliennes en renfort. Nous saluons la contribution apportée par nos partenaires à cet égard, mais les faits sur le terrain montrent clairement qu'un soutien accru et des mesures plus importantes s'imposent.

L'Union africaine attend avec intérêt la prochaine conférence de constitution des forces prévue à Mogadiscio en décembre en termes d'appui aux besoins

liés à la transition. Nous saluons également la décision prise par l'Union européenne de réaffecter une partie de son personnel et de contribuer au financement de la formation des membres des Forces de police fédérale des Darawich dans le cadre du processus de constitution des forces. Parallèlement à nos activités opérationnelles sur le plan militaire, la police de l'AMISOM continue d'apporter son appui au renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la sécurité intérieure et de l'État de Hirchébéli, pour ne donner que ces exemples.

La Présidente (parle en anglais): Je suis vraiment désolée de vous interrompre, M. Madeira, pour vous demander de bien vouloir clore vos observations, car deux autres intervenants doivent prendre la parole, en plus des membres du Conseil. En outre, le Représentant spécial du Secrétaire général a demandé que le Conseil tienne des consultations.

Je donne la parole à M. Madeira pour qu'il termine sa déclaration.

M. Madeira (parle en anglais): Au début de ma déclaration, j'ai dit qu'il y avait des signes d'espoir en Somalie à l'approche de 2020. Je voudrais terminer sur la même note optimiste. Le récent rapprochement entre la Somalie et le Kenya atteste du potentiel qui existe dans la Corne de l'Afrique. Il ne fait aucun doute que les mesures que les deux pays ont convenu de prendre auront des conséquences positives pour les deux pays frères et voisins.

Nous allons appliquer la décision prise par cet organe de procéder à une évaluation de la menace. Des mesures concrètes ont été prises à cette fin et tout se passe bien.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ibrahim.

M^{me} Ibrahim (parle en anglais): C'est un honneur pour moi que de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur le processus de démocratisation de la Somalie. Tout d'abord, je voudrais remercier sincèrement les membres du Conseil et la communauté internationale de leur appui à la Somalie et en particulier, de l'assistance apportée à la Commission électorale nationale indépendante dans ses efforts visant à s'acquitter de son mandat, à savoir l'organisation d'élections au suffrage universel.

Depuis que la Somalie est devenue officiellement un État indépendant en 1960, il n'y a eu que deux élections au suffrage universel : en 1964 et, pour la dernière fois, en 1969. Les cadres essentiels à la promotion de la démocratie, notamment les partis politiques et la Constitution, ont été suspendues lorsque l'Armée a pris le pouvoir en 1969.

Le Gouvernement militaire, qui est resté au pouvoir pendant 21 ans, a été renversé par les milices de clan en 1991. Le pays a sombré dans la guerre civile, parce que ces factions claniques n'ont pas réussi à s'entendre sur le partage du pouvoir, et il n'y a eu aucun suffrage universel au cours des 50 dernières années.

Actuellement, la Somalie a une population d'environ 12 millions d'habitants, qui vivent en majorité dans les principales villes des États membres de la fédération en tant que déplacés. Après plusieurs décennies d'effondrement de l'État et d'absence d'un gouvernement qui fonctionne, un modèle de partage du pouvoir entre les clans a été adopté à la fin de 2016 et au début de 2017. Au titre de ce modèle, les chefs de clans ont été chargés de désigner les candidats et les délégués de leurs clans respectifs. En fin de compte, les anciens ont nommé 275 membres de la Chambre basse et 54 membres de la Chambre haute.

Même si ce modèle a facilité l'élection indirecte des membres du Parlement et du Président au niveau fédéral, le processus a été entaché d'un phénomène d'achat de voix à grande échelle et a été caractérisé par une forte corruption, une représentation limitée des femmes dans les deux chambres et l'exclusion totale des groupes marginalisés et minoritaires.

La Commission électorale nationale indépendante a été créée en 2015. Quelque temps après sa création, le conseil de la Commission électorale a commencé à mettre en place les bases institutionnelles en vue de l'organisation d'élections en 2020-2021. Les travaux préparatoires de la Commission ont commencé par la formulation d'un plan stratégique fondé sur les principes constitutionnels et aligné sur le plan de développement national et la Constitution. Durant ces quatre années de préparatifs, la Commission électorale a concentré ses efforts sur les aspects suivants.

Premièrement, le renforcement des capacités de ses commissaires et de son secrétariat. Deuxièmement, l'enregistrement provisoire des partis politiques. À ce jour, 57 partis politiques ont été enregistrés à titre provisoire. Troisièmement, l'ouverture de bureaux de la Commission électorale dans tous les États membres de la fédération. Quatrièmement, l'élaboration d'un programme d'éducation des électeurs, de supports de

19-37782 **7/26**

formation et de messages de sensibilisation destinés aux électeurs. Cinquièmement, l'identification et la vérification des sites potentiels d'inscription des électeurs et la sélection du modèle d'inscription des électeurs. Sixièmement, la définition du concept d'opérations et l'établissement d'un budget pour les opérations d'inscription des électeurs. Septièmement, la supervision de la construction du centre de traitement des données et d'un entrepôt de la Commission. Huitièmement, l'élaboration de l'ensemble de règles et règlements nécessaires en vue de l'adoption de la loi électorale.

Les avancées considérables enregistrées dans la préparation des élections de 2020-2021 n'auraient pas été possibles sans l'aide du Gouvernement fédéral somalien, des États membres de la fédération et de nos partenaires internationaux, en particulier le Groupe intégré d'appui électoral, qui est l'organe créé par l'ONU pour appuyer les élections en Somalie en 2020-2021, et l'Union africaine, ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales internationales.

En 2011, les responsables politiques somaliens ont décidé d'organiser les élections suivant le principe « une personne, une voix », pour élire les dirigeants en lieu et place du modèle de partage du pouvoir fondé sur les clans. En plus de cette décision, les conclusions d'une étude de faisabilité menée à l'échelle nationale par la Commission électorale font état d'un large appui public à des élections justes et crédibles, qui sont la pierre angulaire de l'édification d'une société dynamique en Somalie. De plus, les Somaliens appuient le principe « une personne, une voix » parce qu'ils estiment que c'est le seul mécanisme qui peut permettre aux groupes marginalisés de recouvrer leurs droits de participer au processus de prise de décisions politiques.

Je tiens à rappeler aux membres du Conseil que l'année 2020 sera une année décisive pour les citoyens somaliens, qui sont privés de leur droit de participation politique depuis 50 ans. L'élection de 2020 est une étape importante pour la communauté internationale, qui investit massivement en Somalie depuis plusieurs décennies en vue d'instaurer et de promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance. Toutefois, cet objectif ne sera atteint que lorsque les dirigeants somaliens et la communauté internationale montreront qu'ils sont déterminés à faire en sorte que des élections suivant le principe « une personne, une voix » aient lieu en 2020 ou 2021.

Je tiens à réaffirmer que le modèle de partage du pouvoir entre clans a été initialement conçu comme une mesure temporaire pour aider le Gouvernement somalien de transition à préparer le pays à des élections qui suivant le principe « une personne, une voix ». C'est pourquoi diverses réunions des dirigeants politiques somaliens et des forums de partenariat ont toutes appelé à la tenue d'élections selon le principe « une personne, une voix » et à la fin du modèle de pouvoir fondé sur les clans. Il convient également de noter que tout modèle électoral qui ne permet pas au peuple somalien d'exercer son droit de vote est contraire à la Constitution somalienne et aux diverses conventions relatives aux droits de l'homme que la Somalie a ratifiées. L'article 46 de la Constitution dispose expressément que le système de représentation publique est ouvert à tous et donne à chacun la possibilité d'y participer, et que ses procédures et règles sont simples et compréhensibles.

Pour rétablir le droit du peuple somalien à des élections libres, comme le stipule l'article 22 de la Constitution, et compte tenu également du fait que des élections tenues selon le principe « une personne, une voix » sont essentielles pour instaurer la gouvernance démocratique en Somalie, je voudrais lancer l'appel suivant aux dirigeants somaliens et aux partenaires internationaux. La CENI demande que les dirigeants du pays considèrent les élections qui suivent le principe « une personne, une voix » de 2020-2021 comme une obligation constitutionnelle et une priorité nationale, et qu'ils fournissent l'appui politique et financier dont la Commission électorale a besoin pour mener à bien sa mission, à savoir organiser des élections selon le principe « une personne, une voix ». Par ailleurs, la Commission électorale demande à ses partenaires internationaux de mettre à disposition les fonds nécessaires aux opérations électorales. Les dépenses opérationnelles globales afférentes à l'élection en Somalie sont estimées à 53 millions de dollars, sans compter le coût de la sécurité des élections et les dépenses opérationnelles annuelles de la Commission électorale. La Commission électorale compte également sur l'appui politique de la communauté internationale.

Je tiens à rappeler à nos partenaires que plusieurs pays sortant d'un conflit ont organisé des élections guidées par l'ONU et par la communauté internationale qui ont eu des coûts plusieurs fois supérieurs au coût total prévu pour l'élection en Somalie. Mais il en a été ainsi parce que la communauté internationale était convaincue que les élections étaient un élément essentiel du processus de reconstruction de ces pays. Bien que la

CENI se félicite de l'appui que le Gouvernement somalien et la communauté internationale ont fourni par le passé pour promouvoir la démocratisation de la Somalie, nous pensons que les efforts qu'ils ont déployés ces dernières années seront vains s'ils n'appuient pas véritablement la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en Somalie en 2020 ou 2021.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M^{me} Ibrahim de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Moallim.

M. Moallim (parle en anglais): Je suis profondément flatté par l'honneur qui m'a été fait en m'invitant à prendre la parole devant le Conseil de sécurité en tant que représentant de la société civile somalienne. Je m'appelle Osman Moallim. Je suis le Président des Acteurs non étatiques somaliens et le Directeur exécutif du Somali Youth Development Network. Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil de me donner l'occasion de m'adresser à ses membres en tant que Président des Acteurs non étatiques somaliens. Je tiens également à souligner l'importance que revêt cette occasion de représenter la société civile somalienne. Cela est très important pour la société civile, parce que cela encourage l'inclusion, mais aussi parce que cela renforce le rôle vital de la société civile somalienne dans la mise en place d'un système de gouvernance stable et progressiste en Somalie. Je voudrais profiter de ma présence ici pour faire part de nos préoccupations, mais aussi pour exprimer avec force notre gratitude à la communauté internationale et au Conseil de sécurité pour leur détermination à aider le peuple somalien en ces temps difficiles.

La Somalie est indiscutablement un pays en cours d'édification, qui va de l'avant s'agissant de se relever du conflit, de transformer sa société et d'améliorer la sécurité et le fonctionnement de ses institutions publiques régionales et fédérales, comme le Représentant spécial Swan l'a clairement indiqué en août dans sa déclaration sur la situation en Somalie devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.8601). Toutefois, la Somalie est face à un carrefour délicat : si elle prend la mauvaise voie en reportant ou en annulant la prochaine élection, elle compromettra sans aucun doute les efforts que la communauté internationale et les Somaliens déploient depuis des années pour consolider la paix et édifier un État. En revanche, si elle emprunte la bonne voie, elle pourra certainement consolider et améliorer encore les acquis obtenus jusqu'à présent. La bonne voie pour la Somalie consiste désormais à organiser les élections

prévues en 2020 ou 2021 d'une manière libre, équitable et inclusive. Des élections crédibles permettront au pays de s'attaquer à tous les autres dossiers urgents, tels que l'économie, l'édification d'une société pacifique et la sécurité, afin de lui permettre d'améliorer la situation sur les plans politique, économique et social.

Pour parler franchement, la concrétisation de l'ambition de tenir des élections universelles en 2020 ou 2021 se heurte à de nombreux obstacles. Le délai pour les organiser est court, car elles doivent avoir lieu dans un an. Le manque de clarté sur les progrès qui ont été réalisés en vue de faire des élections une réalité inquiète les parties prenantes. Celles-ci ont également le profond sentiment que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération restent silencieux sur des questions nationales aussi importantes que le processus électoral, le parachèvement de la loi électorale indispensable et les modifications à la Constitution concernant le processus électoral et les politiques envisagées, telles que le mécanisme de règlement des différends électoraux, qui doivent encore être arrêtées définitivement.

En tant qu'organisation de la société civile, nous avons examiné la situation et transmis nos recommandations au Gouvernement et à la Commission électorale nationale indépendante. Nous avons clairement indiqué qu'en dépit de l'insécurité et de la fragilité des institutions dans la majeure partie du pays, la société civile accueille globalement positivement le processus électoral qui suit le principe « une personne, une voix », assorti des garanties requises pour protéger et promouvoir les droits politiques des minorités et des groupes sous-représentés, tels que les femmes et les jeunes. La mise en œuvre d'un système de représentation proportionnelle à l'heure actuelle, même si elle est limitée par les nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, ouvrirait l'espace politique et permettrait de contrer l'influence de nombreux groupes d'intérêt qui tirent profit du statu quo. Il s'agirait là d'une amélioration considérable par rapport au précédent processus de sélection des membres du Parlement. Cela améliorerait la qualité de la participation des citovens à cette institution et réduirait le conformisme de la pensée qui ronge actuellement notre pays.

Nous sommes également conscients que les relations actuelles entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sont tendues. Cette situation nuit à notre sécurité, à nos institutions politiques et à nos efforts d'édification d'un État. Sans

19-37782 **9/26**

une coopération entre les autorités fédérales et les autorités régionales, très peu de progrès seront possibles pour ce qui est d'organiser une élection crédible. La sécurité demeure un obstacle majeur au processus électoral organisé selon le principe « une personne, une voix ». Certes, certaines grandes villes pourraient être relativement sûres au moment des élections, mais en dehors de ces zones, les populations auront probablement des difficultés à voter, ou même à se rendre dans les centres urbains. Parmi les autres obstacles figurent la conception d'un processus approprié et la mise en place des conditions techniques, logistiques et financières requises pour que des élections puissent avoir lieu.

Il est impératif de veiller à ce que des élections se tiennent dans le cadre de la transition en 2020-2021, dans l'intérêt du peuple, de la stabilité et de la démocratie en Somalie. Des élections libres et régulières permettront d'avoir davantage confiance dans la gouvernance et susciteront le changement par des moyens pacifiques. Il nous faut donc insuffler un nouvel élan pour faire avancer le processus, si nous voulons que les institutions publiques gagnent en inclusivité et en responsabilité et instaurent l'état de droit dans le pays.

Je préconise donc avec force que la communauté internationale encourage et appuie le Gouvernement et le peuple somaliens dans les domaines suivants : l'amélioration des conditions de sécurité; rapprochement entre le Gouvernement fédéral et les États Membres de la fédération, pour leur permettre de trouver un compromis politique sur plusieurs questions importantes, notamment le modèle électoral et d'autres questions constitutionnelles; l'accroissement et la consolidation de la représentation et de la participation au processus électoral à venir; le renforcement du rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que dans le processus électoral et politique; l'amélioration de la connaissance qu'a le grand public du processus électoral, parallèlement à l'élimination des retards bureaucratiques; et des conseils logistiques et techniques au moment opportun, le cas échéant, et l'atténuation des tensions entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité du peuple somalien.

En fin de compte, nous recommandons vivement que l'élection à venir, qui doit suivre le principe « une personne, une voix », se déroule de manière consensuelle, sans délai majeur. Avec l'appui constant des partenaires internationaux de la Somalie, je suis convaincu que le Gouvernement et le peuple somaliens seront en mesure de poursuivre leur route vers un avenir pacifique et prospère. La société civile somalienne est prête et disposée à soutenir le processus une fois qu'un consensus politique sera atteint. Encore une fois, je suis reconnaissant d'avoir eu l'occasion de m'adresser au Conseil. Je transmets aux membres du Conseil les chaleureuses salutations du peuple somalien, en reconnaissance de leur appui constant à nos efforts pour redynamiser la Somalie, afin qu'elle puisse recommencer à aller de l'avant, car il semblerait que l'élan soit au point mort.

Je voudrais dire un dernier mot en guise de conclusion. Les femmes somaliennes sont reconnues pour être l'épine dorsale des ménages somaliens; mais il faut également reconnaître qu'elles sont l'épine dorsale de la nation somalienne. Sans cette épine dorsale, nous serions paralysés. Il est impératif qu'elles participent à tous les processus si nous voulons que notre nation connaisse le succès, mais nous devons aussi protéger cette épine dorsale.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M. Moallim de son exposé et des salutations qu'il nous a transmises.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Michon (France): Je tiens d'abord à remercier nos intervenants pour leurs présentations, et je souhaiterais tout d'abord exprimer notre tristesse à l'annonce du décès, hier à Mogadiscio, de la défenseure des droits de l'homme Almaas Elman. Nous présentons nos condoléances à sa famille, et en particulier à M^{me} Ilwad Elman, qui était parmi nous avant-hier (voir S/PV.8668), ainsi qu'au Gouvernement et au peuple canadiens et somaliens. Nous souhaitons que toute la lumière soit faite sur les circonstances de son décès.

Je voudrais souligner quatre points aujourd'hui.

Concernant la situation politique en Somalie, d'abord, la France demeure très préoccupée par le blocage des relations entre le Gouvernement fédéral somalien et certains États membres fédérés, blocage qui constitue un obstacle majeur à l'aboutissement de chantiers cruciaux pour la Somalie. Il est donc urgent, et je crois que le Représentant spécial du Secrétaire général l'a bien dit, que ce dialogue reprenne, notamment entre les autorités fédérales et les autorités du Djoubaland, du Puntland ou encore de Galmudug. Ce dialogue ne peut pas être conditionné à des échéances électorales locales, au détriment de l'intérêt national.

Concernant les élections de 2020-2021, la France salue l'engagement pris par le Gouvernement fédéral somalien, lors du Forum de partenariat sur la Somalie, d'adopter le nouveau code électoral d'ici à la fin de l'année 2019. Ce code électoral est en effet une étape fondamentale pour que les élections se tiennent à la fin de l'année 2020 ou au début de l'année 2021, selon le principe « une personne, un vote », comme l'a rappelé M^{me} Ibrahim, et avec la participation pleine et effective des femmes somaliennes.

Concernant la situation sécuritaire, la France demeure préoccupée par la fréquence des attaques des Chabab, notamment à Mogadiscio. Dans ce contexte, nous rappelons toute l'importance de poursuivre la mise en œuvre du plan de transition sécuritaire de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) vers les forces de sécurité somaliennes. Les opérations qui ont été menées dans le Bas-Chébéli ont constitué une avancée positive. Elles doivent désormais se poursuivre, en coordination avec les forces régionales, l'AMISOM et les partenaires internationaux. Il est bien sûr très important que les autorités fédérales somaliennes poursuivent leurs efforts en matière de génération de forces.

Concernant l'AMISOM, la France demeure très attentive au respect des échéances qui ont été fixées par le Conseil, et notamment la baisse du plafond de troupes de 1 000 personnels militaires d'ici au 28 février 2020. Si nous considérons que la reconfiguration de l'AMISOM doit se faire de manière progressive et dans les zones les plus stables du pays, nous estimons essentiel que les décisions du Conseil soient pleinement respectées. Par ailleurs, je voudrais redire que le soutien que l'Union européenne à l'AMISOM s'inscrit dans le cadre d'une coopération basée sur des engagements mutuels. Nos efforts, qui sont importants, impliquent des résultats concrets de la part des autorités fédérales somaliennes, tant sur la transition sécuritaire, que j'ai déjà mentionnée, que sur la reprise du dialogue avec les États membres fédérés. C'est la logique qui a sous-tendu la signature du cadre de responsabilité mutuelle lors du Forum de partenariat sur la Somalie, et nous nous en félicitons.

Enfin – ce sera mon dernier point –, la France demeure très préoccupée par la gravité de la situation humanitaire et par la persistance des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Je pense en particulier aux violences à l'encontre des populations civiles, notamment les violences sexuelles et fondées sur le genre et les violations commises contre les enfants, qui sont le fait, bien entendu, des groupes

terroristes mais aussi parfois, de façon regrettable, des forces de sécurité somaliennes. Il est donc indispensable que ces violations cessent et que ces crimes soient poursuivis. La réinsertion des rescapées de ces violences est également essentielle pour assurer le retour à une paix durable.

Avant de conclure, je voudrais rappeler toute l'importance que la France attache à la bonne coopération des autorités fédérales somaliennes avec l'ensemble des entités onusiennes, et notamment avec le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) sur la Somalie, qui devra pouvoir effectuer une visite en Somalie dans les meilleurs délais.

M. Barkin (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Nous remercions les intervenants de s'être joints à nous aujourd'hui. Nous nous faisons l'écho des autres orateurs pour exprimer nos condoléances après la mort tragique d'Almaas Elman, et nous exhortons à faire prévaloir la justice et la sécurité pour toute la société civile somalienne.

Depuis la dernière séance d'information du Conseil de sécurité sur la situation en Somalie, en août (voir S/PV.8601), nous avons constaté des progrès divers sur la voie qui mène à la sécurité et la stabilité de long terme en Somalie. Les États-Unis se félicitent des succès remportés récemment par les Forces nationales de sécurité somaliennes contre les Chabab, avec l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en particulier dans le Bas-Chébéli. Nous sommes encouragés par les rapports de l'ONU faisant état d'une diminution des affrontements armés ces trois derniers mois, par rapport à la même période l'an dernier, ainsi que par le fait que les forces de sécurité somaliennes parviennent à reprendre et à conserver le contrôle de territoires qui étaient aux mains des Chabab, bravant des contre-attaques répétées.

Nous appuyons en outre les efforts déployés actuellement par le commandement de l'AMISOM et attendons des forces de sécurité somaliennes et des services compétents qu'ils s'attellent aux réformes et initiatives de développement qui leur permettront de reprendre davantage de responsabilités jusqu'alors assumées par l'AMISOM, conformément au plan de transition. À cet égard, les États-Unis sont heureux d'aider à renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes et nous savons également gré aux partenaires de la Somalie, au sein du Conseil, qui contribuent également au renforcement des capacités pour la sécurité du pays. Il est crucial que nous veillions à ce que cet

19-37782 11/**26**

effort global soit empreint de collaboration et de cohérence. Nous sommes également encouragés par le fait que les tensions entre la Somalie et le Kenya semblent s'atténuer, et nous restons prêts à faciliter la poursuite du dialogue et des efforts de réconciliation à l'avenir.

En outre, nous félicitons la Somalie des progrès qu'elle accomplit en matière de réformes budgétaires, alors qu'elle cherche à obtenir un éventuel allégement de sa dette l'année prochaine dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, et nous encourageons les autorités somaliennes à poursuivre leurs efforts.

Dans le même ordre d'idées, les États-Unis soulignent le rôle important que les sanctions ont joué dans la limitation des capacités opérationnelles des Chabab, et nous attendons avec intérêt de travailler avec nos partenaires pour utiliser le régime de sanctions concernant la Somalie de sorte à priver les Chabab de leurs sources de financement et d'appui et à affaiblir plus encore leur capacité de mener des attaques contre la Somalie et ses voisins et partenaires.

Nous sommes toutefois préoccupés par les divisions politiques qui persistent et le manque de collaboration entre le Gouvernement fédéral à Mogadiscio et les États membres de la fédération. Nous sommes conscients des récents efforts déployés par le Gouvernement fédéral et le Galmudug et l'État du Sud-Ouest en vue d'instaurer un climat de confiance face aux problèmes politiques, de sécurité et de développement qui se posent dans leurs communautés, mais il faut faire davantage.

Les récents événements survenus dans le Djoubaland et l'élection à la présidence de cet État en août nous inquiètent. Nous exhortons le Gouvernement fédéral et le Président du Djoubaland, Ahmed Mohamed Islam « Madobe », à engager un dialogue direct pour régler les questions en suspens, et nous encourageons les États fédérés voisins et les partenaires internationaux à appuyer les efforts pour parvenir à une solution.

Enfin, dans la perspective des élections de 2021, les États-Unis demandent instamment au Gouvernement fédéral et aux États fédérés de faire preuve de transparence concernant leurs préparatifs et de respecter le droit des journalistes indépendants d'informer librement le public des questions électorales et de leur évolution. Nous soulignons également l'importance de parachever l'élaboration des lois électorales qui serviront de base aux élections et renforceront la confiance

entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés. Nous mettons en garde contre le fait de limiter les processus électoraux ou de retarder l'adoption de lois, car cela ne ferait que nuire aux objectifs de paix, de stabilité et de croissance économique du pays.

M. Matjila (Afrique du Sud) (parle en anglais): Au nom des trois membres africains élus du Conseil de sécurité – la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et l'Afrique du Sud –, je voudrais commencer par remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. James Swan; le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Caetano José Madeira; la Présidente de la Commission électorale nationale indépendante somalienne, Mme Halima Ismail Ibrahim; et le Directeur exécutif du Somalia Youth Development Network, M. Osman Moallim. Les membres africains du Conseil de sécurité souhaitent également la bienvenue à notre collègue, le Représentant permanent de la Somalie, à la présente séance portant sur son pays.

Nous nous joignons aussi aux autres collègues pour présenter nos condoléances à la famille de Almaas Elman, qui a été tuée hier en Somalie.

Les membres africains du Conseil notent avec satisfaction que la Somalie progresse sur la voie du relèvement politique, sécuritaire et socioéconomique, en dépit des énormes difficultés auxquelles elle se heurte. Ces progrès s'expliquent par le fait que la Somalie continue de mettre l'accent sur les priorités nationales, qui sont guidées par son plan de transition et son plan national de développement. L'Union africaine, par le truchement de l'AMISOM, continue d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement fédéral pour garantir des politiques inclusives et de meilleures relations avec les États membres de la fédération.

Néanmoins, la Somalie a besoin du soutien de tous ses partenaires pour canaliser et poursuivre les efforts en cours vers une stabilisation véritable et une assistance efficace pour préparer la reconstruction et le développement de l'ensemble du pays à la suite du conflit. À cet égard, des questions cruciales se posent toujours concernant la tenue d'élections crédibles, dans les délais prévus et selon le principe « une personne, une voix », en 2020 ou 2021.

À mesure que les élections vont occuper le centre de l'attention, les tensions politiques risquent de s'accroître. Il sera essentiel que les États membres de la fédération s'accordent sur la loi électorale, la planification des mesures de sécurité et le financement. La communauté internationale doit demander avec insistance l'accélération des préparatifs électoraux, notamment s'agissant du cadre juridique ainsi que de la sécurité et de la logistique.

Les membres africains demandent au Conseil d'appuyer les travaux de la Commission électorale nationale indépendante aux fins des derniers préparatifs des prochaines élections, notamment la sensibilisation du public et les préparatifs relatifs à l'inscription des électeurs, y compris le recensement des bureaux d'inscription sur les listes électorales qui peut être sécurisé et appuyé par l'AMISOM. L'achèvement du processus de révision de la Constitution est une étape décisive pour la Somalie dans ses efforts pour établir les fondements d'une paix et d'une sécurité durables dans le pays.

À cet égard, il est indispensable d'intensifier la collaboration et la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération pour garantir la sécurité, notamment l'intégration et la constitution de forces pour combattre aux côtés de l'AMISOM, la mise en œuvre du plan de transition, le renforcement du fédéralisme et l'achèvement du processus de révision constitutionnelle.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent également mettre en exergue le rôle important des femmes. Grâce aux activités de mobilisation et de sensibilisation menées notamment par les effectifs féminins de l'AMISOM et de la MANUSOM, de concert avec les responsables gouvernementaux, la participation des Somaliennes au processus politique, y compris au processus électoral, s'accroît. Avant les élections de 2016-2017, l'objectif était de garantir que le Parlement soit composé à 30 % de femmes. Les femmes ont obtenu 24 % des sièges au Parlement actuel.

Il importe également de créer les conditions propices à la mobilisation politique des jeunes et de leur permettre de participer pleinement et de manière responsable aux prochaines élections en Somalie. À cet égard, il convient de saluer le travail accompli par la MANUSOM pour aider à mieux recenser les obstacles à la participation des jeunes, et d'appeler les autorités somaliennes, la société civile nationale et la communauté internationale à intensifier leur action dans ce domaine.

Les membres africains du Conseil de sécurité se félicitent des progrès réalisés dans le secteur de la sécurité en Somalie, avec l'appui de l'AMISOM. Le processus qui a permis de reprendre le contrôle des villes stratégiques de Sabiid, Bariirre et Aw Dheegle dans le Bas-Chébéli, qui étaient aux mains des Chabab, en est l'exemple le plus éloquent. Toutefois, les Chabab conservent leurs capacités opérationnelles, comme en témoignent les contre-attaques régulières et les attaques systématiques contre les forces de sécurité, les civils, l'AMISOM, l'ONU et les acteurs internationaux.

À ce sujet, les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent fermement l'attaque au mortier qui a visé les complexes des Nations Unies et de l'AMI-SOM le 13 octobre. Nous adressons nos vœux de prompt et plein rétablissement au personnel blessé et appelons à l'intensification des efforts internationaux pour contrer la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent en Somalie.

De surcroît, la constitution des forces de sécurité somaliennes et la transition des responsabilités de l'AMISOM ont été lentes et n'ont pas été menées à bien dans les délais prévus. Il est donc essentiel de trouver les moyens d'appuyer la constitution des forces de sécurité somaliennes pour qu'elles mènent des opérations conjointes avec l'AMISOM, contrôlent les territoires nouvellement libérés, protègent les centres urbains et sécurisent les principaux itinéraires de ravitaillement.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité encouragent l'Union africaine, l'AMISOM, l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien à procéder à une évaluation conjointe de la menace présente en Somalie, conformément à la résolution 2472 (2019) et au communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, afin de préparer la réduction prochaine des effectifs de la Mission, à hauteur de 1 000 éléments, d'ici au 28 février 2020. Il convient de rappeler que, dans le cadre de son mandat énoncé dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les communiqués du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, l'AMI-SOM a déjà reconfiguré ses forces et réduit ses effectifs de 2000 personnes. D'ici à février 2020, 1000 autres membres de la Mission devraient quitter le théâtre des opérations.

Les membres africains exhortent le Conseil à veiller à ce que toute réduction des effectifs ou reconfiguration de l'AMISOM, ainsi que la transition, soient assorties de conditions et dictées par la situation réelle sur le terrain. Ces processus doivent également prendre

19-37782 13/26

en compte les moyens et les capacités des forces de sécurité somaliennes de garantir la sécurité et la stabilité de la population du pays.

La détérioration de la situation humanitaire, notamment du fait de la sécheresse, de l'insécurité alimentaire et de l'augmentation du nombre de déplacés, est une source de grave préoccupation pour les membres africains du Conseil de sécurité. Il s'avère d'autant plus nécessaire d'aider et de protéger ces populations en détresse. Il est donc urgent que les partenaires internationaux continuent de redoubler d'efforts pour combler le déficit de financement du Plan d'aide humanitaire de 2019 et appuient l'intervention humanitaire en 2020 pour faire face à la crise alimentaire qui touche plus de 2 millions de personnes.

Pour terminer, les trois États africains membres du Conseil de sécurité réitèrent leur appui et leurs remerciements à l'AMISOM, à la MANUSOM, au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et à tous les autres partenaires internationaux pour leurs importantes contributions au rétablissement de la paix et de la stabilité en Somalie. Nous rendons également hommage et faisons honneur aux courageux soldats de la paix qui ont consenti le sacrifice ultime en aidant la Somalie dans sa lutte pour garantir la paix et la sécurité à son peuple.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (parle en espagnol): Nous tenons à remercier tous les intervenants des informations qu'ils ont fournies aujourd'hui.

La République dominicaine se félicite de la tenue du Forum de partenariat sur la Somalie, les 1^{er} et 2 octobre à Mogadiscio, durant lequel des engagements prioritaires et spécifiques ont été définis, tels que la tenue d'élections à la fin de 2020 ou au début de 2021, l'adoption du projet de loi électorale d'ici à décembre 2019 et l'achèvement du processus de révision constitutionnelle au plus tard en juin 2020.

L'impasse politique continue de faire obstacle à la réalisation de progrès dignes de ce nom, raison pour laquelle les dirigeants somaliens doivent redoubler d'efforts pour trouver des solutions aux problèmes sur la base du consensus, en privilégiant les intérêts du peuple somalien. Nous soulignons la nécessité de continuer à faire des progrès en ce qui concerne le cadre juridique des élections de 2020 et 2021, et nous exhortons le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à ne ménager aucun effort pour parvenir à un accord sur un cadre politique global portant sur les questions

électorales fondamentales. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement fédéral dans le cadre du processus de révision constitutionnelle et l'engagement qu'il a pris d'achever l'élaboration de la Constitution au plus tard en juin 2020. Nous encourageons les parties à continuer d'œuvrer en faveur de dialogues constructifs, inclusifs et transparents fondés sur le consensus.

Nous condamnons fermement l'assassinat de Almaas Elman et nous présentons nos condoléances à sa famille et au peuple somalien. Nous avons perdu une jeune et brillante actrice de la consolidation de la paix et une grande humanitaire. Il y deux jours à peine, sa sœur Ilwan se trouvait dans cette salle pour appeler à la protection des travailleurs humanitaires et des défenseurs des droits de l'homme, qui continuent d'être victimes d'assassinats, de disparitions et d'enlèvements (voir S/PV.8668). Nous continuerons d'appuyer la lutte des sœurs Elman. Les auteurs de cet acte inhumain doivent être identifiés et traduits en justice.

La participation des femmes et des jeunes peut jouer un rôle capital s'agissant de transformer les sociétés, raison pour laquelle il faut accroître leur participation sur le plan politique et dans le cadre du partage du pouvoir. Les femmes doivent participer à tous les niveaux en vue d'atteindre un minimum de 30 % des sièges aux élections de 2020.

Nous condamnons les attaques perpétrées par les Chabab, un groupe terroriste, qui restent la principale source de violence, prenant pour cibles de leurs attaques menées à l'aide d'engins explosifs improvisés les locaux et le personnel de l'administration publique, les forces de sécurité et les lieux publics.

La situation humanitaire en Somalie est une source de préoccupation, notamment en raison des niveaux de malnutrition aiguë généralisée. Cette situation persiste à un moment où les opérations humanitaires continuent d'être entravées par les restrictions d'accès aux zones vulnérables. Par conséquent, il est impératif que tous les acteurs contribuent à faciliter l'accès humanitaire et que la communauté internationale redouble d'efforts en matière de coopération dans le contexte du Plan d'aide humanitaire pour la Somalie afin de sauver des vies et de répondre aux besoins des plus vulnérables.

Pour terminer, nous voudrions saluer le rôle important que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie jouent en vue d'instaurer une paix et une stabilité

durables dans le pays. Nous sommes convaincus que les préparatifs et l'organisation de futures élections ouvriront la voie à une nouvelle étape du dialogue qui contribuera au développement d'une démocratie de plus en plus participative et à la recherche de solutions durables aux multiples problèmes auxquels le peuple somalien est confronté.

M. Alotaibi (Koweït) (parle en arabe): Nous voudrions en premier lieu remercier M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous tenons également à remercier M^{me} Ibrahim, Présidente de la Commission électorale nationale indépendante de la Somalie, et M. Moallim, Directeur exécutif du Somalia Youth Development Network.

À la lumière des événements en cours en Somalie, je voudrais mettre en exergue plusieurs points. Premièrement, en ce qui concerne les avancées politiques et le développement, le Gouvernement fédéral somalien a fait des progrès considérables en dépit des nombreux problèmes auxquels le pays est confronté. Par conséquent, nous saluons ses réalisations alors qu'il continue d'avancer sur la voie de la réconciliation nationale, en dépit des obstacles, grâce aux efforts qu'il a entrepris pour développer et renforcer les institutions nationales, notamment par son appui au plan national de développement. Durant les réunions annuelles de leurs conseils d'administration en octobre, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont souligné que ce plan était en voie de réalisation.

Nous constatons également avec satisfaction que la situation politique et en matière de sécurité continue de s'améliorer, notamment en ce qui concerne la création de conditions propices à la tenue d'élections en 2020 et 2021, l'adoption de la loi électorale d'ici à décembre et la conclusion du processus de révision constitutionnelle d'ici à juin 2020, comme cela a été réaffirmé à l'occasion du Forum de partenariat sur la Somalie qui s'est tenu début octobre, durant lequel un cadre de responsabilité mutuelle a été approuvé. Nous tenons à souligner le rôle que joue la Ligue des États arabes dans le contexte des réunions techniques avec le Gouvernement fédéral somalien en vue de la mise en place d'un mécanisme d'appui au plan national de développement et pour mener à bien son initiative relative à l'allégement de la dette de la Somalie.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous saluons le rôle important que joue la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en collaboration avec les forces nationales de sécurité, en vue de renforcer la stabilité et d'améliorer les conditions de sécurité. Cependant, nous demeurons préoccupés par le renforcement des capacités offensives des groupes armés, en particulier les Chabab. En effet, le rapport du Secrétaire général (S/2019/884) indique que les Chabab ont considérablement développé leur capacité à fabriquer des engins explosifs improvisés. À cet égard, nous condamnons toutes les attaques perpétrées par les Chabab, qu'elles visent l'ONU, l'AMISOM ou les partenaires internationaux. Nous appelons la communauté internationale à apporter son plein appui au Gouvernement fédéral somalien dans ses efforts visant à reconstruire et rétablir les institutions militaires et de sécurité et à redoubler d'efforts en ce qui concerne le renforcement des capacités de la Somalie en matière de sécurité, en particulier dans le contexte du plan de transition et du retrait progressif de l'AMISOM.

S'agissant de la situation humanitaire, au même titre que les autres délégations, nous sommes préoccupés par les graves problèmes humanitaires et leurs incidences sur la population, en particulier l'augmentation du nombre de personnes déplacées du fait des inondations, de la sécheresse et du conflit armé qui continuent d'éprouver les citoyens somaliens, le Gouvernement et les partenaires internationaux. Nous appelons les donateurs à redoubler d'efforts pour prévenir une crise d'insécurité alimentaire qui risque de toucher plus de 2 millions de Somaliens et pour remédier à la malnutrition aiguë et à l'insécurité alimentaire dans le pays. Nous accueillons donc avec satisfaction les efforts que déploient l'ONU, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'Organisation mondiale de la Santé et les autres organisations humanitaires présentes sur le terrain, qui fournissent toutes de l'aide aux populations qui en ont besoin.

Pour terminer, nous appelons la communauté internationale à appuyer le Gouvernement fédéral somalien par tous les moyens possibles et à préserver la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, en vue de consolider et de renforcer l'unité nationale.

M. Duclos (Pérou) (parle en espagnol): Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, et les intervenants qui ont été invités à participer à la présente séance de leurs exposés précieux. Nous nous joignons aux autres intervenants

19-37782 **15/26**

pour exprimer nos condoléances à l'occasion du décès d'Almaas Elman, éminente défenseuse des droits de la personne en Somalie, qui, nous l'espérons, fera l'objet d'une enquête approfondie afin de faire la lumière sur les circonstances de cette mort tragique.

Le Pérou se félicite de l'évolution récente de la situation en Somalie à l'approche des prochaines élections, et notamment de l'engagement renouvelé pris en octobre dernier par le Gouvernement fédéral somalien dans le cadre du Forum de partenariat sur la Somalie, qui définit clairement la voie à suivre en vue de leur réalisation. Nous soulignons tout particulièrement les engagements pris pour la tenue de ces élections en 2020 ou 2021, ainsi que pour l'adoption de la loi électorale en décembre et pour l'achèvement de la révision constitutionnelle au milieu de l'année prochaine. La réalisation de ce programme, ainsi que d'autres réformes politiques, et leur développement selon les principes d'inclusion et de transparence, sont des éléments cruciaux pour garantir le succès du processus électoral et l'édification d'un État fédéré bénéficiant d'une large assise.

Nous regrettons toutefois l'absence des dirigeants du Djoubaland et du Puntland du Forum de partenariat susmentionné. Nous sommes également préoccupés par les incidents survenus dans le cadre des élections régionales de l'État de Galmudug. Nous appelons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à régler les questions en suspens par le dialogue et la coopération en vue de contribuer au nécessaire processus de réconciliation.

Nous soulignons l'importance de promouvoir la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique du pays. Leur contribution aux processus de prise de décision et de réconciliation est le seul moyen de créer un État inclusif et démocratique. Nous espérons que les réformes promues par le Gouvernement permettront d'atteindre le quota de 30 % de participation des femmes fixé en 2016.

D'autre part, nous regrettons qu'en dépit de la capacité offensive croissante des forces somaliennes, les Chabab poursuivent leurs actes de destruction insensés, en particulier contre des cibles civiles. Nous sommes préoccupés par les attentats à grande échelle perpétrés au moyen d'engins explosifs improvisés et soulignons qu'il importe que les partenaires internationaux continuent d'aider le Gouvernement somalien à faire face à cette menace terroriste.

Nous notons également avec préoccupation la gravité de la situation humanitaire de millions de Somaliens. L'augmentation du nombre de personnes déplacées en raison de la sécheresse et des conflits armés représente un défi considérable. Nous appelons la communauté internationale à remédier à cette situation, qui a été exacerbée par des conditions météorologiques défavorables au cours des derniers mois.

Pour terminer, je voudrais souligner le travail accompli par la Mission de l'Union africaine en Somalie, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à l'appui des efforts des autorités et du peuple somaliens. Nous soulignons également qu'il importe que l'Union africaine, l'ONU et les partenaires internationaux continuent de contribuer de manière soutenue à l'effort commun afin de créer les conditions nécessaires à l'édification d'un État fédéré somalien sûr et stable.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique): Je voudrais remercier tous les intervenants pour leurs exposés. À mon tour, je souhaiterais également exprimer nos condoléances à la famille de Almaas Elwan, qui travaillait inlassablement pour la paix en Somalie. Nous nous devons, pour elle, de redoubler d'efforts pour faire de ce rêve une réalité.

Qu'il me soit permis à présent de dire quelques mots sur la situation politique, les questions de sécurité et la situation humanitaire en Somalie. Premièrement, la Belgique salue les progrès effectués par la Somalie et la volonté politique de son président. Nous sommes tous conscients des défis. Pour les surmonter, des décisions politiques nécessitent une concertation entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération. Les relations entre ces niveaux de pouvoir doivent donc être absolument relancées.

Il est aussi temps d'avancer dans la préparation des élections au suffrage universel de 2020-2021. La reprise des travaux du Parlement est une bonne nouvelle. Nous appelons les instances fédérales à redoubler d'efforts pour tenir le calendrier prévu, en parvenant à un accord avec les États membres de la fédération couvrant les questions électorales clefs, et en adoptant rapidement la loi électorale avec les amendements nécessaires. La loi sur les partis politiques doit également être amendée. L'équipe spéciale chargée de la sécurité électorale doit rapidement se mettre au travail.

Deuxièmement, dans le secteur de la sécurité, le plan de transition doit rester le fil rouge de l'action

du Gouvernement. Les opérations de l'Armée nationale somalienne sont un signe encourageant de développement des capacités nationales. Ces capacités doivent à présent contribuer aux conditions de transfert des responsabilités de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Je rappelle au passage le soutien qu'apporte l'Union européenne à la Somalie, notamment par son financement de l'AMISOM, sa mission militaire visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes, sa mission visant au renforcement des capacités en Somalie, et l'opération Atalanta de lutte contre la piraterie maritime.

Le rapport du Secrétaire général (S/2019/884) le confirme une nouvelle fois : les Chabab représentent la première menace pour la sécurité et la stabilité du pays. Les attaques terroristes ont continué d'endeuiller la Somalie et nous les condamnons avec fermeté. Le Conseil de sécurité vient par ailleurs de renouveler le régime des sanctions qui vise précisément à réduire les capacités des Chabab.

Enfin, dans le domaine humanitaire, le sort de la population somalienne continue d'être au centre de nos préoccupations. Les chiffres que nous avons entendus illustrent à quel point la Somalie est sensible aux chocs climatiques, qui se traduisent aussi par des sécheresses de plus en plus fréquentes. Dans ce contexte difficile, aggravé par l'insécurité et les violences des Chabab et de Daech, mais aussi par d'autres tensions et conflits entre communautés ou entre États membres de la fédération, ce sont les plus vulnérables, les femmes et les enfants, que nous avons en particulier le devoir de protéger.

M. Wu Haitao (Chine) (parle en chinois): La Chine remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, la Présidente de la Commission électorale nationale indépendante somalienne, M^{me} Ibrahim, et le Directeur exécutif du Somalia Youth Development Network, M. Moallim, de leurs exposés.

La Somalie est un pays stratégiquement important de la Corne de l'Afrique. Le maintien de la paix et de la stabilité dans ce pays a une incidence directe sur la paix et le développement du continent.

Selon les deux derniers rapports du Secrétaire général (S/2019/884 et S/2019/661), la situation en Somalie est stable dans l'ensemble. Le Gouvernement fédéral somalien a fait avancer avec sérieux le processus de reconstruction de l'État et a accompli des progrès

importants dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Sa campagne de lutte contre la piraterie et les vols à main armée commis en mer au large des côtes a porté ses fruits. Les préparatifs sont en cours pour les élections prévues à la fin de 2020 ou au début de 2021.

Dans le même temps, la Somalie reste confrontée à de multiples défis en termes de paix et de sécurité. La communauté internationale doit continuer de suivre de près la situation dans le pays et cibler son assistance constructive sur les domaines suivants. Premièrement, pour aider la Somalie à améliorer sa capacité de gouvernance, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent adhérer au principe de la prise en main et de l'appropriation somaliennes et, sur cette base, respecter la direction du Gouvernement somalien, aider le pays à avancer dans son processus politique, renforcer les institutions fédérales et améliorer les relations entre le Gouvernement fédéral et les gouvernements des États membres de la fédération, afin de créer des conditions favorables pour que les élections de l'année prochaine se déroulent de manière pacifique et sans heurt, et pour consolider davantage la dynamique du processus de paix somalien.

Deuxièmement, pour consolider la sécurité en Somalie, il faut renforcer les capacités et apporter un appui renouvelé à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) afin de l'aider à s'acquitter de son mandat qui vise à améliorer les conditions de sécurité dans le pays. Le plus difficile est de lutter contre la menace terroriste. Depuis sa création, l'AMISOM a été une force active dans la lutte contre les organisations terroristes telles que les Chabab, et elle a joué un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité en Somalie. La communauté internationale doit continuer d'aider la Mission à s'acquitter de son mandat, lui fournir un appui financier stable, prévisible et durable, et aider la Somalie à renforcer ses capacités en matière de sécurité afin que les forces de sécurité somaliennes puissent progressivement prendre en charge des tâches de sécurité et assumer effectivement la responsabilité du maintien de la sécurité nationale.

Troisièmement, des efforts doivent être déployés pour renforcer la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les pays de la région sur les questions relatives à la Somalie.

La communauté internationale doit appuyer les efforts des pays africains pour apporter des solutions africaines aux problèmes africains, Elle doit également soutenir l'Union africaine, l'Autorité

17/26 17/26

intergouvernementale pour le développement (IGAD) et d'autres organisations régionales et sous-régionales, jouer un rôle moteur dans le règlement politique de la situation en Somalie et faciliter une amélioration de la situation dans la Corne de l'Afrique.

Dans le même temps, le Conseil de sécurité doit envoyer des signaux plus positifs en ce qui concerne les sanctions imposées à la Somalie et procéder en temps voulu aux ajustements des sanctions pertinentes en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'Union africaine, de l'IGAD et du Gouvernement somalien.

Quatrièmement, il faut redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et promouvoir le développement économique et social de la Somalie. Les conflits prolongés ont porté un coup dur au développement économique et social de ce pays et donné lieu à de graves problèmes humanitaires. La communauté internationale doit accroître son assistance dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité alimentaire et des infrastructures, notamment en accordant une attention particulière à l'utilité et à l'efficacité de cette assistance, afin d'aider la Somalie à parvenir à l'autonomie et au développement durable et de permettre à sa population de bénéficier des dividendes de la paix dès que possible.

La Chine continue d'appuyer les efforts de la Somalie en faveur de la paix et du développement, participe activement au processus de paix somalien et joue un rôle positif dans le règlement politique de la question somalienne.

La Chine a envoyé des navires d'escorte dans les eaux somaliennes et le golfe d'Aden et a aidé les pays concernés à lutter contre la piraterie. Au Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine en 2018, la Chine a annoncé qu'elle fournirait 6 500 tonnes d'aide alimentaire à la Somalie. Une partie de cette aide est arrivée en Somalie et sera distribuée aux femmes, aux enfants et aux personnes déplacées touchés par la catastrophe.

La Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Somalie et dans la Corne de l'Afrique.

M^{me} **Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés.

La Pologne se félicite du succès du Forum de partenariat sur la Somalie qui s'est tenu à Mogadiscio et de l'engagement renouvelé des autorités somaliennes en faveur de l'édification de l'État, avec des objectifs et un calendrier clairement définis pour les réformes politiques et économiques et du secteur de sécurité. Dans ce contexte positif, nous notons avec préoccupation entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération des tensions persistantes, qui constituent un obstacle majeur à l'accomplissement des tâches cruciales nécessaires pour une paix durable en Somalie.

Nous appelons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à régler les questions en suspens par le dialogue et le compromis. Le pays ne peut pas perdre un temps précieux et il a besoin d'un consensus et d'efforts concertés de la part de tous les acteurs pour faire avancer les réformes politiques et du secteur de la sécurité, et construire un avenir stable pour le peuple somalien.

À l'approche de la date limite fixées pour la tenue des élections, nous sommes profondément convaincus que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération ne doivent ménager aucun effort pour trouver un accord sur un cadre politique pour les questions électorales de base. Dans ce contexte, nous soulignons qu'il importe d'adopter, d'ici à la fin de l'année, une loi électorale inclusive et crédible afin de garantir la tenue d'élections fédérales selon le principe « une personne, une voix » dans le respect du calendrier convenu. Nous pensons que des élections pacifiques, inclusives, crédibles et transparentes au suffrage universel seraient une étape historique dans la reconstruction d'un État somalien démocratique.

Mon pays reste convaincu qu'il sera difficile d'instaurer une paix durable sans l'inclusion et la participation véritables des femmes et des jeunes aux processus politiques en Somalie. Nous rappelons qu'il importe de promouvoir la participation active des femmes à la vie politique du pays, y compris à la prise de décisions à tous les niveaux de l'État. Nous espérons que les réformes menées par le Gouvernement comporteront des dispositions tenant compte de la problématique femmes-hommes et que les moyens d'atteindre un quota d'au moins 30 % de femmes au Parlement fédéral seront fournis.

Je tiens à réaffirmer que la Pologne se félicite de l'ambitieux programme de réformes fixé par le Gouvernement fédéral et des progrès importants réalisés jusqu'à présent en Somalie. Il ne fait toutefois aucun doute que de nombreux problèmes demeurent, notamment la forte précarité des conditions de sécurité et la

menace persistante posée par les Chabab, ainsi que la lenteur de la mise en œuvre du plan de transition. La situation humanitaire catastrophique nous préoccupe aussi gravement.

Il ne fait aucun doute que la Somalie ne peut surmonter, à elle seule, ces difficultés. Ce n'est que grâce à une coopération et une coordination étroites entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, appuyés par l'Union africaine, l'ONU et d'autres partenaires internationaux, que le pays pourra parvenir à une paix durable. La communauté internationale doit continuer de soutenir les Somaliens et se tenir prête à coopérer avec les autorités, dans un esprit de confiance mutuelle et dans l'intérêt de la stabilité et du développement de la Somalie.

Je voudrais terminer, comme toujours, en exprimant la reconnaissance de la Pologne aux acteurs des Nations Unies et à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour tous leurs efforts et leurs sacrifices.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier tous nos intervenants de leurs exposés très instructifs.

Au cours de la décennie écoulée, la Somalie a accompli des progrès remarquables dans la mise en place d'institutions nationales plus fonctionnelles et dans l'édification de l'État, ainsi que dans le renforcement de la sécurité et de la stabilité. Mais aujourd'hui, la Somalie se trouve à nouveau à un tournant décisif. La tâche et la difficulté actuelles consistent à consolider les acquis et, dans le même temps, à réaliser de nouveaux progrès dans la transition vers la démocratie et l'édification de l'État. Deux domaines sont particulièrement essentiels pour atteindre cet objectif : premièrement, la coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération et, deuxièmement, les élections prévues pour 2020 et 2021.

S'agissant de la question du fédéralisme et de la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, qu'il me soit tout d'abord permis de saluer l'engagement du Gouvernement somalien en faveur de l'édification de l'État, qu'il a réaffirmé au Forum de partenariat sur la Somalie. L'Allemagne se félicite des objectifs et cibles clairement définis du cadre de responsabilité mutuelle s'agissant des élections prévues pour 2020 et pour 2021, ainsi que des réformes législatives concernant la loi sur les partis politiques, le projet de loi électorale et la révision constitutionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, une coopération politique constructive entre le Gouvernement fédéral et tous les États membres de la fédération doit être considérée comme une priorité absolue. Malheureusement, nous n'avons pas observé suffisamment de progrès depuis le Forum de partenariat sur la Somalie, et nous pensons que les réunions de coordination doivent reprendre au plus vite et se tenir régulièrement afin de régler les questions en suspens.

S'agissant des élections – les premières élections démocratiques depuis 1969, comme nous l'ont rappelé les intervenants –, l'Allemagne rappelle qu'il est indispensable d'organiser des élections crédibles, libres et équitables en 2020 et en 2021; c'est de toute évidence l'une des tâches les plus importantes qui attendent le Gouvernement somalien. Les Somaliens méritent de voter en temps opportun dans le cadre d'une élection organisée selon le principe « une personne, une voix ». Je pense que l'on ne saurait trop insister sur le principe « une personne, une voix ». En effet, les modèles actuels de partage du pouvoir ont, dans une large mesure, exclu les femmes et certains groupes marginalisés. C'est pourquoi, d'après nous, il est absolument indispensable d'organiser des élections selon le principe « une personne, une voix ».

Pour que cela devienne réalité, deux conditions doivent être remplies : premièrement, l'adoption du code électoral avant la fin de l'année, c'est-à-dire dans cinq semaines, et, deuxièmement, un large consensus de tout l'échiquier politique sur les modalités de sa mise en œuvre. Je tiens à dire que nous attachons une grande importance au rôle vital de la Commission électorale nationale indépendante. L'Allemagne soutient financièrement la Commission, et nous voulons l'assurer de notre appui politique continu pour le travail particulièrement important et délicat qu'elle effectue. Je tiens également à dire qu'en ce qui concerne le calendrier arrêté, à notre avis, la prorogation n'est en aucun cas une option. Cela mettrait en péril les réalisations de l'année dernière, raison pour laquelle le calendrier actuel convenu doit absolument être respecté.

Je voudrais évoquer brièvement deux ou trois autres domaines qui sont également très importants pour nous. Tout d'abord, comme de nombreux intervenants l'ont mentionné, la situation politique actuelle dans les États de Galmudug et de Djoubaland constitue un obstacle à tout nouveau progrès et doit être réglée par la voie du dialogue et du compromis. Il y a un sérieux

19-37782 **19/26**

retard à rattraper dans le cadre des processus politiques en amont des élections de 2020.

Mon deuxième point concerne la situation en matière de sécurité qui, malheureusement et de toute évidence, demeure un énorme défi malgré les progrès considérables réalisés dans le secteur de la sécurité. Nous sommes particulièrement attristés et choqués d'apprendre qu'une militante de la société civile et ancienne diplomate Almaas Elman a été tuée hier près de l'aéroport de Mogadiscio. J'adresse nos condoléances à sa famille et au peuple somalien. Le fait que pas plus tard que le mois dernier, le complexe des Nations Unies a de nouveau été la cible d'une attaque au mortier par les Chabab constitue un autre rappel de la situation difficile qui prévaut en matière de sécurité et démontre que l'appui fourni par l'ONU et la Mission de l'Union africaine en Somalie aux autorités somaliennes pour combattre ce groupe, ainsi que leur contribution à la sécurité et la stabilité demeurent absolument essentiels.

Enfin, je voudrais également dire un mot sur la situation humanitaire. L'Allemagne demeure extrêmement préoccupée par cette situation et ses répercussions sur les civils. La sécheresse et les inondations, qui viennent s'ajouter aux difficultés actuelles, représentent un fardeau très lourd pour la société somalienne. Il est urgent que nous poursuivions les efforts en cours pour remédier à l'insécurité alimentaire croissante. Nous aimerions encourager les partenaires à continuer de mettre en œuvre des mesures pour s'attaquer au lien qui existe entre ces deux problématiques. Les effets des changements climatiques, qui viennent aggraver la situation humanitaire et exacerber la fragilité de l'État somalien, démontrent clairement les défis que les changements climatiques représentent pour la stabilité et la sécurité régionales. Nous pensons qu'il est grand temps que le Conseil prenne dûment en compte les changements climatiques comme facteur pertinent pour la paix et la sécurité.

Avant de terminer, je voudrais saisir cette occasion pour poser une question à M^{me} Ibrahim, Présidente de la Commission électorale nationale indépendante. J'aimerais connaître son point de vue sur une question particulière liée aux prochaines élections. Étant donné le nombre de défis à relever, la plupart des partenaires et des experts semblent d'accord pour dire qu'un processus d'enregistrement sur papier semble plus pratique à ce stade qu'un processus biométrique, et je serais très intéressé de savoir si elle est d'accord avec cette évaluation et comment elle envisage d'aller de l'avant.

M. Syihab (Indonésie) (parle en anglais): Je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances à la famille de Almaas Elman et au peuple somalien. Que son âme repose dans la paix éternelle. Je voudrais également remercier tous les intervenants de leurs exposés détaillés. Ma déclaration d'aujourd'hui portera sur les trois points suivants: la situation politique, les conditions de sécurité et la situation humanitaire.

S'agissant du premier point, nous nous félicitons de la convocation du Forum de partenariat sur la Somalie. Le cadre de responsabilité mutuelle adopté par le Forum a identifié des engagements prioritaires tant pour la Somalie que les partenaires internationaux qui doivent être honorés d'ici à décembre 2020 en matière de politique inclusive, de sécurité, de justice et de développement économique et social. Cet ambitieux programme requiert non seulement le soutien continu de la communauté internationale, mais aussi une coopération étroite entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Les deux parties doivent participer à un dialogue constructif pour régler pacifiquement tous les différends qui subsistent.

Ma délégation se félicite des efforts de communication déployés par les dirigeants du Gouvernement fédéral, notamment la rencontre tenue hier entre le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et ses prédécesseurs. Nous appuyons également le rôle crucial que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) dans la promotion d'un règlement politique inclusif mené par le Gouvernement somalien. Il est essentiel de sortir de l'impasse politique afin d'accélérer les progrès sur de nombreux fronts et de veiller au respect des échéances convenues, notamment en ce qui concerne la préparation d'élections inclusives en 2020-2021 et l'adoption d'un code électoral avant la fin de l'année. Ma délégation est encouragée par certains faits nouveaux positifs, notamment la promulgation de projets de loi sur une commission de lutte contre la corruption et la gestion des recettes.

Deuxièmement, nous sommes très préoccupés par la menace que continuent de représenter les Chabab, notamment du fait de leur utilisation accrue d'engins explosifs improvisés et du renforcement de leur capacité à générer des recettes. Ma délégation condamne toutes les attaques récentes commises par les Chabab, y compris les attaques au mortier perpétrées le mois dernier contre les locaux de la MANUSOM et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous nous félicitons des progrès réalisés grâce aux

opérations conjointes de l'Armée nationale somalienne et de l'AMISOM dans le Bas-Chébéli à l'appui du plan de transition, notamment la reprise de villes auparavant sous le contrôle des Chabab. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une coordination et d'un appui accrus aux efforts de stabilisation dans les zones reconquises. Le rapport du Secrétaire général (S/2019/884) atteste que l'Armée nationale somalienne a du mal à atteindre son objectif de constitution de forces. Le plan de reconfiguration de l'AMISOM doit tenir compte de ce défi et de l'évaluation conjointe des menaces, conformément à la résolution 2472 (2019). Ma délégation appelle à une assistance internationale accélérée et coordonnée en vue d'appuyer la constitution de forces et de mettre sur pied une force de sécurité somalienne bien formée et bien équipée qui sera en mesure d'assumer à terme les responsabilités en matière de sécurité.

Enfin, nous ne devons pas oublier que les efforts visant à promouvoir la paix et la stabilité en Somalie s'inscrivent dans le contexte d'une situation humanitaire préoccupante. Rien qu'en 2019, plus de 300 000 personnes ont été déplacées par la sécheresse et les conflits, s'ajoutant aux 2,6 millions de personnes déjà déplacées. Les récentes inondations ont également déplacé des dizaines de milliers de personnes. Au total, 2,1 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Malheureusement, les attaques contre les acteurs humanitaires en Somalie se poursuivent et leur travail continue d'être entravé, exacerbant un environnement opérationnel déjà difficile et dangereux. Ma délégation souligne qu'il est impératif de protéger pleinement les civils et de respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, et appelle à un accès humanitaire sûr et sans entrave.

J'aimerais conclure en félicitant le Gouvernement fédéral de son leadership et de sa détermination dans la mise en œuvre de son programme de réforme, dont certains aspects commencent à porter leurs fruits. Je réaffirme l'attachement de l'Indonésie à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie et je rends un hommage appuyé à la MANUSOM, au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, à l'AMISOM et à tous les acteurs qui œuvrent pour la paix et la stabilité en Somalie.

M. Repkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, de son exposé détaillé sur l'évolution de la situation en Somalie. Nous remercions également les autres intervenants des informations

qu'ils nous ont communiquées. Nous nous joignons aux autres orateurs pour exprimer nos condoléances à l'occasion du décès tragique de Almaas Elman.

La Russie appuie les efforts de Mogadiscio pour parvenir à la stabilité politique et socioéconomique. Nous sommes déterminés à travailler avec diligence au Conseil de sécurité pour faciliter le règlement de la crise en Somalie tout en préservant son unité et son intégrité territoriale. Nous notons l'importance des élections générales prévues pour 2020 et 2021 aux fins du renforcement de l'État somalien. Nous nous félicitons des mesures prises par les autorités somaliennes pour se préparer à cet événement véritablement historique, avec la tenue d'un vote populaire basé sur le principe d'une personne, une voix, pour la première fois depuis 50 ans. La Commission électorale nationale indépendante de la Somalie fonctionne désormais sans heurts et l'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections a été mise en place avec l'appui de partenaires internationaux. À notre avis, les prochaines étapes logiques consisteront à promulguer une loi électorale et à introduire les amendements constitutionnels nécessaires. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement pris à Mogadiscio, affirmé lors du Forum de partenariat sur la Somalie au début du mois d'octobre, de respecter les délais fixés pour la réalisation de ces objectifs. Nous espérons que le processus ira de l'avant comme prévu.

La situation en Somalie demeure très instable. Le Gouvernement fédéral fait face à de nombreux défis. notamment la nécessité de remettre sur pied les institutions de l'État et d'établir le dialogue entre le centre et les régions, et entre les régions elles-mêmes. Nous appelons à la poursuite des efforts visant à parvenir à un juste équilibre des intérêts entre tous les clans. Les ultimatums lancés à Mogadiscio par les États membres de la fédération et le peu d'enthousiasme de ceux-ci à engager une coopération constructive, ainsi que les conflits entre les régions, favorisent, selon nous, les tendances centrifuges. Ceci nuit au dialogue au niveau national et ne permet pas d'organiser les efforts collectifs sur les questions importantes figurant parmi les préoccupations internes de la Somalie. Nous saluons les résultats que le Gouvernement fédéral somalien a obtenus dans les processus de réconciliation de Galmudug et dans l'État du Sud-Ouest. Il faut faire fond sur ce succès. Nous appelons à redoubler d'efforts pour jeter des passerelles avec les autorités du Djoubaland et du Puntland.

Nous sommes préoccupés par l'intensification des activités des Chabab, qui font un nombre croissant

19-37782 **21/26**

de pertes parmi les civils, le personnel de l'Armée nationale somalienne et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), y compris parmi les experts étrangers. Nous pensons que l'AMISOM est une composante essentielle de la lutte contre les Chabab, et nous appelons la communauté internationale à continuer de prendre des mesures coordonnées pour renforcer les capacités de l'Armée nationale somalienne et de l'AMISOM. Bien entendu, les soldats de la paix africains ne peuvent pas rester indéfiniment en Somalie. mais le retrait de la Mission doit se faire par étapes, à mesure que l'Armée nationale somalienne se montrera à même d'assumer la responsabilité de la sûreté et de la sécurité de l'État et de ses citoyens. Étant donné la situation humanitaire difficile, la Fédération de Russie continuera à fournir une assistance à la Somalie et aux réfugiés somaliens dans les pays voisins via des contributions préaffectées aux fonds correspondants du Programme alimentaire mondial. Nous entendons aussi continuer à former le personnel civil somalien.

Pour terminer, je voudrais souligner une fois encore que l'on ne pourra faire face efficacement à ces défis que si les acteurs externes ne s'ingèrent pas dans les affaires intérieures de la Somalie et que si la souveraineté du pays est strictement respectée.

La Présidente (parle en anglais) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Je remercie le Représentant spécial de son exposé et de tout le travail que lui et son équipe effectuent sur le terrain. Je remercie aussi notre collègue qui s'est joint à nous par visioconférence pour tout le travail remarquable que fait la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et pour tous les sacrifices que font les pays qui fournissent des contingents à la Mission, aux côtés des forces de sécurité somaliennes, alors qu'ils luttent contre les Chabab. Et je suis très reconnaissante à nos intervenants de la société civile.

Je voudrais aussi me joindre à d'autres pour exprimer les condoléances du Royaume-Uni à la famille de Almaas Elman, travailleuse humanitaire et défenseuse des rescapées de la violence sexuelle en Somalie, qui a été tragiquement tuée hier. Comme d'autres l'ont dit, sa sœur Ilwad était ici au Conseil il y a à peine deux jours pour la séance consacrée à l'important thème de la paix et de la réconciliation (voir S/PV.8668). Notre profonde sympathie et nos sincères condoléances vont à sa famille.

Je vais être brève, car de nombreux collègues ont déjà appelé l'attention sur les points que je voulais faire. Nous sommes très préoccupés par les inondations et par la situation des personnes touchées et déplacées de ce fait. Nous apportons notre soutien aux efforts de secours en Somalie, notamment en fournissant de l'eau potable, des articles d'hygiène et des services de santé, et nous continuerons d'être un ami de la Somalie à cet égard. Nous espérons que les États Membres fourniront un financement humanitaire soutenu.

Nous suivons de près le Forum de partenariat sur la Somalie, et nous espérons qu'il travaillera maintenant en étroite collaboration avec la communauté internationale pour mettre en œuvre les étapes convenues. Le montant total des dépenses que le Royaume-Uni prévoit d'engager l'année prochaine en Somalie dépasse les 400 millions de dollars. Nous espérons donc que les engagements pris par la Somalie concernant l'allégement de la dette, la réforme du secteur de la sécurité, la constitution des forces, la loi électorale et la révision de la Constitution seront honorés. Nous saluons la volonté de la Somalie de coopérer à nouveau pleinement avec les institutions financières internationales, et espérons d'autres progrès. Je pense qu'il y a eu récemment des discussions positives entre les Ministres des finances du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, ce qui montre que la coopération est possible.

Je voudrais concentrer mes observations sur les élections. Nous sommes à une étape critique. Les citoyens somaliens, comme nous l'a dit M. Moallim, ont demandé que des élections soient organisées selon le principe « une personne, une voix » en 2020 et 2021. Il est essentiel de veiller à ce qu'il n'y ait pas de retard dans la tenue d'élections pacifiques, inclusives, crédibles et transparentes, conformément à la Constitution provisoire, comme nous l'a dit le Représentant spécial. Plus précisément, et comme le Représentant spécial l'a dit, nous sommes d'accord qu'il faut qu'un modèle de loi électorale abordable et applicable soit promulguée d'ici à la fin de l'année, comme convenu lors du Forum de partenariat sur la Somalie. La loi sur les partis politiques doit aussi être amendée. Et nous pensons que ces lois devraient être fondées sur un large consensus national, accepté par le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération.

Je me félicite que de nombreux collègues aient appelé l'attention sur la question d'une participation pleine, égale et effective des femmes à toutes les étapes, et il s'agit de quelque chose que nous considérons nous

aussi comme étant important, tout comme la liberté de la presse, qui est une autre pierre angulaire essentielle d'une élection crédible et pacifique. Surtout, nous nous joignons à d'autres pour appeler à la poursuite du dialogue et de la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Cela contribuera non seulement à la bonne tenue des élections mais aussi à l'allégement de la dette. Nous exhortons toutes les parties à engager le dialogue en vue de régler la situation dans le Djoubaland et à progresser sur le processus de réconciliation et l'organisation d'élections régionales à Galmudug.

L'ONU, l'Union africaine et leurs États membres, ainsi que l'Union européenne, ont un rôle important à jouer en Somalie, mais l'initiative de dialogue doit venir des dirigeants somaliens aux niveaux fédéral et des États fédérés. Pour terminer, je dirai comme au début qu'une tâche gigantesque nous attend durant les prochaines années : achever le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces somaliennes. Comme je l'ai dit, il faut se féliciter de la détermination de l'AMISOM et des forces nationales somaliennes, et nous continuerons d'appuyer cela.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Nous entendrons le Représentant spécial dans le cadre de consultations, mais le représentant de l'Allemagne a posé une question sur les élections à M^{me} Ibrahim, et je lui donne la parole pour qu'elle y réponde.

M^{me} Ibrahim (parle en anglais): Je voudrais remercier les membres du Conseil de sécurité pour les condoléances adressées à la famille de Almaas Elman. Je sais que cette famille est connue pour son action en faveur de la paix. Son père, avec qui j'ai eu l'occasion de travailler, était une personne remarquable, qui œuvrait pour la paix, et sa mère fait aussi un travail considérable en matière de consolidation de la paix. C'est vraiment une tragédie et une catastrophe pour la Somalie que de continuer de subir de telles pertes alors que les citoyens somaliens continuent de travailler dur aux fins de la paix et de la stabilité dans leur pays. C'est une grande perte pour nous. Almaas Elman n'est pas la seule personne que nous ayons perdue, et si nous ne faisons rien pour arrêter cela, nous en perdrons encore plus. Je suis moi-même affectée par ces pertes, car mon mari, qui travaillait pour la paix et le développement, a lui aussi été tué. Je ne suis pas la seule dans ce cas ; il y en a d'autres aussi. Mais malgré cela, nous devons continuer

d'œuvrer de concert pour surmonter nos problèmes, relever la Somalie et consolider un État somalien. Nous réussirons si nous poursuivons sur notre voie.

Je vais maintenant répondre à certaines des questions posées. Premièrement, il existe plusieurs raisons pour lesquelles une élection tenue selon le principe « une personne, une voix » est importante pour la Somalie, comparée au modèle clanique. Si nous revenons aux méthodes de sélection que nous utilisions, la corruption empirera. Certains responsables politiques parlent de l'élection renforcée de 2016. Nous disons, pour notre part, que ce qui a été renforcé dans cette élection, c'est la corruption, car le scrutin a été entaché de nombreux achats de voix et d'une forte corruption. En conséquence, la Somalie reste aux prises avec ce problème.

Une autre question porte sur la possibilité que les Chabab entrent au Parlement, car, récemment, les Chabab ont réuni les anciens dans les zones qu'ils contrôlent et leur ont offert une formation et fourni des instructions, leur donnant des indications quant à qui ils devaient nommer et élire. C'est là un grand danger.

L'exclusion des femmes et des minorités est un autre problème. Si nous revenons à des élections fondées sur les clans, les femmes n'auront aucune chance. Il y a deux semaines, il y a eu une réunion de consultation avec les oulémas ou cheiks. Leur but était d'exclure les femmes du Parlement ou du Conseil ministériel. C'est pourquoi nous avons besoin d'une élection tenue selon le principe « une personne, une voix » afin de donner aux femmes, aux minorités et aux groupes marginalisés la possibilité de participer.

L'on se demande également pourquoi l'élection sera biométrique et non sur format papier. Tout d'abord, il n'y a pas de recensement en Somalie. Personne ne sait combien de personnes peuvent voter. En outre, il y a eu une guerre entre les Somaliens, ou des combats entre clans. Personne n'a confiance en personne. Chaque clan dit qu'il est majoritaire et qu'il doit avoir plus de sièges que les autres. Dès lors, comment clarifier cela? Cela serait difficile.

Un autre problème est que la plupart des Somaliens portent le même nom. De nombreuses personnes s'appellent Mohamed, Mohamed Ali, etc., et il n'y a pas de photo d'identité, puisque nous n'avons pas de système de recensement. Comment pouvons-nous faire la distinction entre les gens? Comment peut-on dire qu'une telle personne est Mohamed et qu'une autre est elle aussi Mohamed s'il n'y a aucun document sur lequel se fonder?

19-37782 **23/26**

Mais surtout, il y a deux ans, la Commission électorale nationale indépendante et l'ONU ont convoqué une réunion avec une organisation internationale financée par l'Agence des États-Unis pour le développement international. Ensemble, nous avons réalisé une étude de faisabilité sur l'élection, c'est-à-dire que nous avons demandé aux habitants s'ils voulaient une élection, et, si élection il y a, comment ils voudraient que l'inscription des électeurs se déroule. Nous nous sommes rendus dans tous les États membres de la fédération et avons rencontré tous les dirigeants et toutes les composantes de la société civile. Nous avons rencontré les femmes et les jeunes séparément, ainsi que les cheiks. Tous les Somaliens ont dit qu'ils ne faisaient pas confiance à un bout de papier. Comment pouvonsnous dès lors adopter quelque chose dont les gens ne veulent pas?

À notre retour, nous avons décidé de réfléchir au type de système biométrique qu'il nous serait possible d'adopter, tant sur le plan économique que sur le plan technique. Le Groupe d'appui intégré aux élections des Nations Unies et son équipe inventive ont mis à notre disposition les experts les mieux informés sur les processus électoraux. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour discuter du type de système biométrique que nous devions choisir. Ils nous ont présenté différents types de systèmes biométriques, que nous avons étudiés un par un. Nous n'avons pas choisi la technologie la plus coûteuse ni la plus complexe, mais la plus simple, qui consiste simplement à prendre une photo pour savoir qui vote. C'est le système biométrique que nous utilisons et c'est ce que veulent les Somaliens. Certains partenaires internationaux demandent aujourd'hui pourquoi nous n'utilisons pas de papier. Pourquoi n'ont-ils pas posé la question il y a deux ans, lorsque la Commission a approuvé le système biométrique? La Commission l'a approuvé il y a deux ans. Nous l'avons étudié et nous savons ce qui fonctionne pour les Somaliens.

En ce qui concerne les modalités de l'élection, en juillet 2018, je crois, les États membres de la fédération et le Gouvernement fédéral se sont rendus à Baidoa et se sont mis d'accord sur des modalités. Celles-ci ont ensuite été examinées par le Ministère de l'intérieur, qui préparait le projet de loi électorale et qui les a incluses dans le projet. Le choix des modalités dépend maintenant du Parlement. Cela ne signifie pas qu'il faille revenir vers les États membres de la fédération ni vers la société civile. Ces modalités ont été débattues, approuvées et signées. C'est maintenant au Parlement d'agir

dans le contexte de la loi électorale. Nous attendons donc la loi électorale.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M^{me} Ibrahim des précisions qu'elle a apportées.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (parle en anglais): Tout d'abord, je tiens à remercier, au nom du Gouvernement fédéral, l'Ambassadeur Swan, Représentant spécial du Secrétaire général; l'Ambassadeur Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie; M^{me} Halima Ibrahim, Présidente de la Commission électorale nationale indépendante; et M. Osman Moallim, Directeur exécutif du Somalia Youth Development Network.

Prises conjointement, leurs observations nous donnent un aperçu des progrès importants que la Somalie continue de réaliser, et leurs efforts contribuent à la vision de l'avenir qui a été clairement définie pour la Somalie par le Gouvernement fédéral somalien. Cette vision a été approuvée et vigoureusement appuyée au Forum de partenariat sur la Somalie, organisé par le Gouvernement fédéral somalien et ses partenaires à Mogadiscio les 1^{er} et 2 octobre. Le Forum a été une occasion importante de présenter le programme de réforme du Gouvernement fédéral ainsi que les progrès notables qui ont déjà été réalisés et d'obtenir l'appui des partenaires pour relever les défis restants.

Nous avons désormais une orientation agréée pour l'année à venir et les priorités de la Somalie sont très claires. Nous avons l'intention de conclure le processus de révision constitutionnelle et de poursuivre les préparatifs en vue de la tenue d'élections selon le principe « une personne, une voix » au cours du dernier trimestre de l'année 2020. En outre, nous sommes en train de vaincre le groupe terroriste des Chabab grâce aux offensives pilotées par l'Armée nationale somalienne tandis que nous renforçons parallèlement nos institutions et processus de sécurité afin d'appuyer nos forces de sécurité et de protéger notre population et notre territoire.

Nous nous rapprochons des objectifs ambitieux fixés dans le quatrième programme de référence du Fonds monétaire international, que nous devrions atteindre au début de l'année prochaine. Nous continuons de renforcer la résilience de la Somalie face aux phénomènes météorologiques, aux sécheresses comme

aux inondations, tout en améliorant les services sociaux pour tous les Somaliens.

Il s'agit d'un programme de réforme audacieux, mais le Gouvernement fédéral est pleinement déterminé à le mettre en œuvre avec l'appui de ses partenaires. Nous exhortons tous nos partenaires à redoubler d'efforts pour nous aider à atteindre ces objectifs et à harmoniser leur appui avec les priorités convenues.

Le Gouvernement fédéral somalien est conscient qu'il n'atteindra pas ses objectifs sans une coopération et un dialogue avec les États membres de la fédération. Ils sont une composante essentielle de la gouvernance en Somalie. Il est crucial que nous travaillions en partenariat dans l'intérêt national.

Le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et le Gouvernement fédéral somalien ont entamé un dialogue avec tous les États membres de la fédération et s'attendent à ce qu'il soit convenu d'un plan pour promouvoir les intérêts nationaux de la Somalie. Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les États membres de la fédération jouent leur rôle et nous exhortons nos partenaires à nous aider à demander des comptes aux dirigeants de chaque État membre de la fédération et à contribuer à édifier la Somalie de l'avenir, et non du passé.

Cela signifie qu'il faut entreprendre de véritables efforts de réconciliation et organiser des élections justes, transparentes et ouvertes à tous, non seulement au niveau fédéral, mais aussi au niveau des États membres de la fédération. Si le processus électoral ne répond pas à ces critères, le Gouvernement fédéral somalien ne reconnaîtra pas le résultat, et nous appelons nos partenaires à faire de même.

Nous nous efforçons de dépasser les pratiques anciennes, qui consistaient à interférer dans les élections et à influer sur les organes indépendants nommés pour les administrer. C'est pourquoi, malgré des désaccords politiques persistants, nous appelons nos partenaires à continuer d'appuyer globalement la Commission électorale nationale indépendante, y compris sur les plans technique et financier, en vue de mettre en œuvre les critères essentiels convenus, comme l'inscription des électeurs, et de faire ainsi un pas de plus vers la tenue des élections promises en 2020-2021.

Pour que la gouvernance inspire confiance, nous devons astreindre le Gouvernement fédéral et les Gouvernements des États membres de la fédération à des normes de conduite plus strictes que par le passé. Les vieilles habitudes destructrices n'ont assurément aucune place dans l'avenir radieux de la Somalie. Nous réalisons des progrès importants en jetant les bases d'une gouvernance plus inclusive et plus transparente. À Galmudug, les efforts de réconciliation se poursuivent et nous œuvrons avec toutes les parties prenantes à faire en sorte que les communautés soient représentées équitablement et que les élections puissent se tenir sous l'égide d'une administration unifiée dans l'État.

Dans le Djoubaland, le Gouvernement fédéral somalien et la communauté internationale s'engagent aux côtés de toutes les parties prenantes, y compris les membres des autorités locales, pour trouver le moven d'aller de l'avant et de donner aux habitants du Djoubaland les mêmes possibilités en matière d'administration publique inclusive et tournée vers l'avenir. Le Gouvernement fédéral somalien poursuit ses préparatifs en vue de la tenue, selon le principe « une personne, une voix », des élections prévues au dernier trimestre de 2020. Pour ce faire, le Forum de partenariat sur la Somalie s'est engagé à adopter le projet de loi électorale d'ici à la fin décembre, et à achever le processus de révision constitutionnelle avant juin 2020. Pas plus tard qu'hier, le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo a rencontré deux des anciens Présidents somaliens - Sheikh Sharif Ahmed et Hassan Sheikh Mohamud. Samedi. le Président rencontrera également des représentants de tous les autres partis politiques et les dirigeants de l'opposition pacifique. La cohérence et le leadership dont témoigne le Président Mohamed Farmajo en rencontrant ces anciens chefs de l'État et autres dirigeants de l'opposition montrent bien à quel point la Somalie est déterminée à organiser des élections démocratiques et véritablement historiques l'an prochain.

La Somalie continue également de faire de grands progrès s'agissant de renforcer sa sécurité. Dans le Bas-Chébéli, les opérations se sont poursuivies afin de mieux protéger Mogadiscio et d'élaborer un plan stratégique de sécurité pour Mogadiscio. Pour la première fois, l'Armée nationale somalienne est en mesure de tenir bon et parvient à repousser les attaques vicieuses des Chabab. Nous rendons hommage à l'Union africaine et à nos collègues de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) qui combattent aux côtés des forces de sécurité somaliennes, et nous adressons nos sincères remerciements aux pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à l'AMISOM, qui font chaque jour la preuve de leur solidarité dans notre lutte contre le terrorisme. Un autre pas important dans cette

19-37782 **25/26**

direction a été l'adoption de la loi anticorruption, qui a été promulgué par le Président Farmajo en septembre. Elle s'inscrit dans un ensemble plus large de réformes visant à combattre la corruption et à faire en sorte que les ressources financières ne soient pas détournées des priorités nationales urgentes.

Pour financer ces priorités, le Conseil des ministres a approuvé en octobre un budget de 350 millions de dollars pour la période 2019-2020. Cette augmentation des recettes a été rendue possible par la réforme fiscale et par la population somalienne, qui a œuvré aux côtés du Gouvernement pour la collecte des impôts. Le budget sera financé à 55 % par des sources de revenus internes, tandis que le déficit sera financé par l'appui des donateurs, ce qui, pour la Somalie, représente une étape importante de plus sur la voie de l'autosuffisance. Plus nous développons ces réformes, et plus nous avançons régulièrement vers le point de décision concernant l'allégement de la dette, début 2020, et nous comptons sur tous nos partenaires pour nous aider à franchir ce palier très important pour la Somalie.

Malgré nos efforts énergiques, la Somalie reste confrontée à des défis de taille, en premier lieu desquels je citerai des phénomènes météorologiques extrêmes. Les pluies qui se sont abattues sur le centre et le sud de la Somalie ont semé la destruction pour des centaines de milliers de personnes. Le Gouvernement fédéral somalien a réagi en apportant une aide et des secours d'urgence mais, en parallèle, nous mettons en place des mesures qui permettront à la Somalie de renforcer sa résilience afin de mieux faire face à des

événements de ce type à l'avenir. L'infrastructure, la gestion de l'eau et la gestion de l'économie hydraulique sont des composantes essentielles de cette stratégie, et le Gouvernement fédéral somalien est déterminé à répondre non seulement aux besoins immédiats des personnes touchées par les inondations, mais aussi aux besoins à long terme de la Somalie pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes à l'avenir. Nous soulignons donc l'importance du lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.

En conclusion, un changement important et durable, en particulier dans le cadre du processus complexe d'édification de l'État, est en train de s'opérer, grâce à des progrès graduels et réguliers. Dans leurs exposés aujourd'hui, les intervenants ont expliqué comment ce changement se produisait sur le terrain. Nous sommes conscients que certains pourraient avoir l'impression que ce changement n'est pas assez rapide, ou pas suffisamment immédiat, car de nombreux obstacles subsistent. Mais, grâce à l'engagement déterminé du Gouvernement fédéral et du peuple somaliens, et à l'appui constant de nos partenaires, nous continuerons d'en venir à bout, un par un.

La Présidente (parle en anglais) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 15.